84173

Mél.
8° 61
5

OCTAVE GRÉARD

PAR

E. LEVASSEUR

Membre de l'Institut.

Mél. 8° 61-5

ECOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE

BIBLIOTHEQUE SCIENCES PO
1 390 411

A la Bibliothèque de
l'École libre des Sciences politiques
E. Levasseur

8473

OCTAVE GRÉARD

PAR

E. LEVASSEUR
Membre de l'Institut.

Mil. 8° 61-5
ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE

OCTAVE GRÉARD

« L'un de vous deux fera l'éloge funèbre de l'autre », nous disait un soir d'hiver, au coin du feu, Mme Gréard, il y a de cela une douzaine d'années. Nous ne songions guère alors à l'échéance. Elle est arrivée. Je n'ai pas le droit de dire : prématurément. Il était — et je suis — dans ce qu'on appelait jadis les années de grâce. La démographie enseigne qu'une génération, s'avançant sur le chemin de la vie qu'elle jonche de ses morts, n'en laisse nulle part, excepté dans les deux premières années, un plus haut amoncellement que durant la période du terme de laquelle nous approchions en 1904.

Mais je ne pensais pas que ce fût moi qui aurais à prendre la parole. Depuis que Gréard avait traversé dans l'âge mûr la longue maladie qui a failli alors nous l'enlever, sa santé s'était raffermie.

Dans la vieillesse, à en juger par l'énorme labeur sous lequel il ne pliait pas, elle semblait encore aussi vigoureuse que l'était resté son esprit. Il a été foudroyé en pleine vie.

Gréard était mon plus intime ami : amitié formée à l'École qui a duré plus d'un demi-siècle. Sa mort a été pour moi une grande douleur, comme l'eût été celle d'un frère. Le proviseur du lycée Condorcet me disait il y a quelques mois : « Gréard a toujours été un homme heureux ; il est mort tout entier et n'a pas senti sa fin. » Peut-être est-ce un bonheur pour celui qui disparaît ; quant à moi, ayant toujours aimé à avoir conscience de moi-même, ce n'est pas un bonheur que je souhaite. Ce n'en est pas un assurément pour ceux qui restent ; la soudaineté du coup est bien cruelle.

*
* *

Gréard est né le 18 avril 1828 à Vire où les fonctions de son père, alors receveur des contributions directes, avaient momentanément conduit sa famille. Sa mère était fille d'un ancien officier de marine, M. Chenou, qui était entré dans l'administration sous l'Empire et qui était directeur des contributions directes sous la Restauration. Meulan était le foyer de la famille. Gréard y passait d'ordinaire ses vacances d'écolier et, plus tard, il y retournait de temps à autre pour voir sa grand'mère.

Son oncle du côté maternel par alliance, M. Avignon, a terminé sa carrière dans le rectorat. Le général Gréard était aussi son oncle.

Gréard a fait ses études, de 1838 à 1847, au collège royal de Versailles où il

tenait la tête de sa classe (1). Il y a eu pour professeur de philosophie Bersot et pour condisciple M. Pingard, chef du secrétariat de l'Institut, avec qui il a toujours conservé des relations de camaraderie. Moins de dix ans après avoir quitté ce collège, Gréard s'y est retrouvé professeur et dans un discours de distribution des prix il exprimait la gratitude de « celui, disait-il aux élèves, qui sorti naguère de vos rangs, et presque votre contemporain, doit à vos maîtres, qui furent aussi pour la plupart les siens, l'honneur d'être aujourd'hui leur interprète ».

Aspirant à l'École Normale, il vint à Paris en octobre 1847 pour s'y mieux préparer; interne à la pension Massin, il refit sa rhétorique au lycée Charlemagne qui, à cette époque, tenait la tête dans les concours littéraires (2).

*
* *

Gréard est entré à l'École Normale en 1849. Belot était le premier de notre promotion et Prévost-Paradol le dernier sur la liste, malgré son prix d'honneur au Concours général (ou plutôt à cause de ce prix, qui a beaucoup contribué à le faire admettre). En troisième année, Prévost-Paradol était devenu notre cacique. Je le connaissais depuis longtemps (3).

Ce n'est qu'à l'École que j'ai connu Gréard.

Prévost et Gréard étaient des natures d'élite, de trempe différente. Prévost, belle figure avec le regard altier, peu communicatif à la foule, expansif au contraire et entraînant dans l'intimité, passionné pour Lucrèce, pénétré de Spinoza et curieux de trouver dans la physiologie le secret de la vie universelle; Gréard, physionomie fine et charmante, esprit discret et réservé, caractère doux, avec une nuance de sentimentalité religieuse. Notre triumvirat, suivant un mot de Prévost, ne tarda pas à se former.

En première année, la préparation à la licence nous absorbait. Plus libres en seconde année, nous causions souvent et nous lisions ensemble pendant les récréations du matin ou de l'après-midi, tout en mangeant notre morceau de pain, debout sur l'appui d'une fenêtre de la cour; c'est ce que Prévost appelait notre perchoir. Quoiqu'il sût bien peu de grec à son entrée à l'Ecole, il nous traduisait maintenant Platon et le commentait : le Timée l'enthousiasmait. Les soirées d'hiver étaient consacrées plutôt à des causeries générales, autour du poêle.

Gréard est entré plus avant que moi dans les préoccupations de famille de Prévost. Celui-ci écrivait à Taine (7 novembre 1851) : « Oh ! mon cher ami, ne laissons pas se dissoudre notre petite armée (il songeait à Suckau, « nature tendre et déliée » (4), qui venait, au sortir de l'École et de l'agrégation, de com-

(1) Les notes trimestrielles que le proviseur du collège de Versailles m'a communiquées sont toutes excellentes. Voici la dernière, celle de décembre 1846 (il était en philosophie) : « Caractère docile, conduite exemplaire, application soutenue, progrès rapides. Sera le modèle des écoliers jusqu'à la fin de ses études. »

(2) Ayant terminé ses études à Versailles, il avait dépassé l'âge du concours et il n'a pas pris part aux compositions de la classe de rhétorique.

(3) Prévost et moi nous étions condisciples au collège Bourbon, redevenu lycée Bonaparte; nous avions fait sous les mêmes professeurs nos deux années de rhétorique, la première en compagnie de Taine.

(4) *Prévost-Paradol* (*Etude suivie d'un choix de lettres*), par Octave Gréard, p. 12.

mencer sa carrière de professeur et que la mort a enlevé prématurément)... Levasseur est là et cet esprit solide me réjouit. Je m'appuie là-dessus comme un goutteux sur une bonne béquille de bois de fer. Mais Octave (c'est Gréard), que son frère mourant retient à Lille, me manque souvent ». Une autre fois (21 février 1852) : « J'ai ici un trésor dont j'abuse. C'est Gréard, mon refuge, je suis toujours pendu à son bras. Je l'étourdis de mes lamentations et de mes châteaux en Espagne, et je ne parviens pas encore à lasser sa patience et son amitié ; nous passons en proverbe à cause de notre sauvagerie croissante et de notre inaltérable amitié. Hors lui et par intervalle Levasseur, je ne vois ici personne ; mais je n'ai pas avec Levasseur ce lien de l'affligé au consolateur qui fait d'Octave et de moi une seule âme ».

Notre troisième année a été dure, surtout pour ceux qui se piquaient de libéralisme. La discipline se rapprochait de celle d'un collège ; la messe du dimanche était redevenue obligatoire. Pour Gréard, ce n'était pas une contrainte : il avait l'habitude d'y assister.

Nous attribuions, à tort je le crois aujourd'hui, à l'abbé Gratry, le renvoi de Vacherot; nous étions en grande défiance contre notre nouveau directeur, M. Michelle, dont la nomination avait accru la popularité de son prédécesseur, M. Dubois.

Prévost-Paradol quitta l'École avant la fin de cette troisième année ; les conditions nouvelles du professorat l'avaient dégoûté du métier. Il songeait à se frayer une autre voie. Il y préluda pendant les vacances de l'année 1851 en abordant un concours de l'Académie française, l'éloge de Bernardin de Saint-Pierre : « Nous n'étions que trois, écrit Gréard, Taine, Levasseur et moi, dans la confidence. » Quand il a le prix, c'est à Gréard qu'il s'adresse tout d'abord (25 mai 1852, 5 heures 1/2) (1) : « Mon cher ami, que le gros Levasseur se réjouisse et toi aussi. Porte-lui ce bout de papier. La bataille est gagnée, j'ai *le prix tout seul*, tu entends bien, *tout seul*. »

Dispersés pendant quelques années par nos fonctions, nous avons été de nouveau réunis à Paris de 1857 à 1870. Quand Prévost-Paradol eut quitté Paris pour aller représenter la France à Washington, la première lettre qu'il écrivit en débarquant fut pour son « cher Ottavio ». C'est une de ses dernières (2).

Gréard a raconté dans le *Centenaire de l'École Normale* l'histoire de notre promotion : *la Crise de 1850 ; M. Michelle*. Ce fut en effet une crise, inquiétante pour l'Université, très pénible pour les Normaliens. Nous avons alors jugé la pénitence qu'on nous infligeait avec une amertume qui était légitime, mais avec une prévention excessive contre le directeur qui était chargé de l'infliger. Gréard, qui, pour rédiger son travail, a eu communication de la correspondance de M. Michelle, a remis les choses au point. Prévost en avait eu le pressentiment lorsqu'en quittant l'Ecole il écrivait à Gréard : « Que dis-tu de M. Michelle? Ne l'avons-nous pas un peu mal jugé? »

L'année dernière, Gréard est revenu encore sur ce sujet en lisant ici la notice

---

(1) *Prévost-Paradol*, p. 24.

(2) Six ans après, me trouvant en Amérique, j'ai recueilli quelques souvenirs sur la fin douloureuse pour moi et si regrettable pour les lettres de cet ami, nature irréductiblement fière et trop impressionnable.

qu'il avait accepté de composer sur le dernier survivant de nos maîtres de conférences, Jacquinet, critique délicat, mesuré, amoureux du grand siècle, contre lequel nous avions conçu, pendant notre dernière année d'école, des préventions parce qu'il a eu la mauvaise fortune d'être mêlé aux « mesures draconiennes de 1852 ». C'est l'expression dont se sert Gréard qui, à un demi-siècle de distance, juge avec plus de sérénité. « Au soulagement, dit-il, que Jacquinet ressentit en 1857, lorsque, sous la direction de M. Nisard, les études se relevant et les examens se rétablissant peu à peu, l'École commença à rentrer dans l'Ecole, on dut reconnaître ce qu'il avait dû éprouver durant les cinq ans de notre captivité. »

Ce n'est pas sans émotion que j'ai relu ces deux notices de Gréard et vous m'excuserez si j'insiste encore un instant sur les souvenirs de notre jeunesse.

« Le 15 avril, un jeudi soir, au retour des congés de Pâques, dit Gréard, je rentrais avec Levasseur, et nous nous étions arrêtés un moment dans le parloir où s'affichaient les mesures officielles. Un avis nous faisait savoir que le concours d'agrégation n'aurait pas lieu à la fin de l'année ; les agrégations distinctes étaient supprimées et les élèves de l'École, après leur sortie, étaient astreints à trois ans de stage avant de se présenter à la nouvelle agrégation qu'on instituerait plus tard. Nous étions tous atterrés. »

Gréard a parlé aussi de l'indignation que, quelques mois auparavant, le coup d'État du 2 décembre avait presque unanimement excitée. Mais sa discrétion de haut fonctionnaire lui a fait voiler quelques traits de cet épisode de notre histoire.

Les littérateurs de troisième année, revenant d'un cours de la Sorbonne, nous apportèrent la nouvelle de la proclamation présidentielle qui dissolvait l'Assemblée législative. Résister par les armes à la violation du droit fut notre première pensée ; la résolution en fut prise immédiatement par les trois années assemblées dans la bibliothèque. Pendant que nous nous préparions au dortoir (1), Prévost-Paradol qui avait été nommé chef de troisième année à la rentrée de 1851, montait chez le directeur pour lui notifier cette résolution. Une heure après, l'arrivée d'un régiment de ligne sur la place du Panthéon comprima notre élan. Nous avions essayé d'émouvoir quelques ouvriers qui travaillaient à l'École : peine perdue ; ils avaient l'Assemblée en haine et les mots de rétablissement du suffrage universel les fascinaient. Aussi, huit jours après, Prévost-Paradol se plaignait-il amèrement à Taine (lettre du 10 décembre 1851) « de l'inaction du vrai peuple, de l'indifférence presque sympathique des ouvriers ».

Les trois amis se voyaient hors de l'École les jours de congé ; rarement toutefois, chacun étant dans sa famille.

J'ai eu l'occasion, dans un discours de distribution de prix du lycée Buffon, de rappeler une de nos parties de plaisir. Je répondais à un jeune professeur qui faisant, avec raison, l'éloge des exercices physiques et particulièrement du canotage au Bois de Boulogne, opposait en termes trop absolus le présent

(1) En 1848, ayant été garde national en même temps que vétéran de rhétorique et ayant eu occasion de prendre les armes, je me croyais autorisé à faire des recommandations ; je me rappelle qu'à la bibliothèque j'avais fait celle de mettre deux chemises, prévoyant que nous coucherions sur les barricades.

qu'il louait au passé qu'il critiquait. « Si votre âge, Monsieur le professeur, vous permettait d'avoir fait, il y a quarante ans, des promenades sur les bords de la Marne, vous auriez pu y apercevoir quelquefois, les jours de congé, un canot dans l'équipe duquel se trouvaient trois élèves de l'École Normale. Deux ont leurs noms inscrits sur la liste des membres de l'Académie française : Prévost-Paradol que nous avons perdu et le vice-recteur de l'Académie de Paris qui est aujourd'hui une des gloires de l'Université ; j'avais l'honneur d'être leur compagnon. Nous n'aspirions pas au prix de la course ; mais, bien avant que les sociétés de sport nautique eussent recommandé l'hygiène du canotage et à une époque où le Bois de Boulogne n'avait pas de lac, nous avions une gaîté franche, bruyante même par moment, de l'ardeur au plaisir comme au travail, un attachement solide aux idées généreuses et de la confiance dans l'avenir. »

La faillite de l'agrégation nous laissait en perspective un examen de sortie sans programme et trois mois devant nous pour nous y préparer. Nos maîtres n'y pouvant suffire, plusieurs d'entre nous se chargèrent de combler quelques vides par des conférences. Gréard en fit sur la littérature, moi sur l'histoire. Je vois encore, dans une salle de cours, la promotion assise ou plutôt couchée par terre le long des murs, l'orateur comme les auditeurs.

On n'a jamais publié les résultats de l'examen général que nous avons passé devant un jury nombreux présidé par Auguste Nisard.

*
* *

Envoyé à Alençon (1), je venais de prendre possession de ma classe de troisième, lorsque je reçus une nomination qui me chargeait de la seconde. J'informai aussitôt de cette nouvelle Gréard et Prévost-Paradol. Celui-ci me répondit, le 19 octobre 1852 : « Je vais donner le secret de ton avancement. Vous avez été tous mal placés faute de chaires convenables, mais placés selon votre rang de sortie, et on a l'intention de vous élever par degrés, quand des vides le permettront. Gréard est sorti le premier de l'École, tu es le second (2). Bénis donc notre heureuse étoile et l'impartialité bienveillante de l'administration envers les deux survivants de notre triumvirat. »

Gréard avait été envoyé à Metz avec le titre de suppléant en seconde, changé bientôt en celui de professeur adjoint (3). Son noviciat provincial n'a duré que quinze mois. Le 10 décembre 1853 (4), il fut installé à Versailles comme professeur adjoint de première classe, chargé d'une division nouvelle de troisième. Il se retrouvait dans sa famille. Les liens en furent resserrés deux mois après par un mariage, projeté sans doute depuis longtemps par les parents : il épousa sa cousine germaine, Alexandrine Avignon.

---

(1) C'était la première fois que je quittais ma famille. Parti malade, j'arrivai, après douze heures de diligence, moitié sur un truc de chemin de fer, moitié sur la grande route, plus malade, si bien que je dus me mettre immédiatement au lit dans l'hôtel même de la poste.

(2) Gréard était entré à l'École le dixième ; moi, le septième.

(3) Nommé suppléant de seconde au lycée de Metz le 29 septembre 1852, professeur adjoint de première classe le 17 novembre 1853.

(4) L'arrêté ministériel qui le nomma est du 29 novembre 1853. Gréard resta encore quelques jours à Metz pour assurer le service.

Pendant les vacances de 1854, Prévost-Paradol me montra, dans son berceau, Lucy, sa fille aînée (1) dont Gréard était le parrain. Aux vacances suivantes, je vis, dans son berceau aussi, à Versailles, la fille de Gréard.

Suppléant de seconde au lycée de Versailles le 26 mai 1855, titulaire le 6 juin 1856, Gréard devenait l'année suivante suppléant de seconde au lycée Napoléon (10 mars 1857), puis suppléant de rhétorique au lycée Saint-Louis (16 novembre 1859) où nous nous sommes retrouvés côte à côte comme collègues (2). Je sais de bonne source combien son enseignement y était goûté. Il méritait de devenir titulaire de cette chaire ; un de ses anciens y fut nommé et c'est le titulariat de la chaire de seconde au lycée Bonaparte qui lui échu le 28 août 1861 (3).

Si je n'ai pas assisté aux leçons de Gréard, j'ai en main pour en parler, outre les confidences d'élèves, deux témoignages de leur valeur, son *Précis de littérature* et les rapports de l'inspection.

Un éditeur, M. Masson, le grand-père du chef actuel de l'établissement, eut l'idée de publier un manuel du baccalauréat ès sciences qui s'élevât au-dessus du terre-à-terre de ce genre d'ouvrages, et il chercha ses collaborateurs parmi les jeunes professeurs distingués. Fernet fut chargé de la physique; Troost de la chimie; Vacquant de la géométrie ; Gréard accepta la littérature (4). J'ai eu le plaisir de me trouver leur collaborateur, ayant l'histoire et la géographie dans mon lot.

Nous savons tous qu'un travail aussi succinct ne peut être qu'un canevas. La place manque pour le commentaire qui anime et qui rend l'explication pénétrante. Et pourtant, en relisant des passages de ce petit livre de 120 pages, j'y ai retrouvé les qualités qui distinguaient l'auteur, finesse d'observation, clarté d'exposition, sobriété et précision de langage. Son La Fontaine, par exemple, — un de mes auteurs favoris quand je professais la littérature, — est de main

---

(1) Prévost-Paradol habitait alors rue Demours, aux Ternes.

(2) Je ne veux pas omettre le souvenir d'un service que m'a rendu Gréard pendant les vacances de 1865, lorsque j'étais professeur de rhétorique à Besançon. Gréard, instruit par son oncle, me fit savoir qu'on projetait la création d'une classe de seconde au lycée Saint-Louis ; il me pressa même de la demander et vainquit ma timidité — timidité ou fierté, je laisse le choix aux psychologues. — Ce qui est certain, c'est qu'à la fin de décembre, je fus nommé et je rentrai définitivement à Paris : ce qui, sans Gréard, ne serait pas advenu alors.

(3) Voici la date de ses nominations : Professeur adjoint de première classe, et chargé d'une classe de troisième au lycée de Versailles, 29 septembre-10 décembre 1853 ; suppléant de la classe de seconde au lycée de Versailles (pendant le congé accordé à M. Chappuyzi), 26 mai 1855 ; titulaire de la classe de seconde au lycée de Versailles (M Chappuyzi ayant été mis à la retraite), 6 juin 1856 ; suppléant de la classe de seconde au lycée Napoléon, 10 mars 1857 ; suppléant de la classe de rhétorique au lycée Saint-Louis, 16 novembre 1859; titulaire de la classe de seconde au lycée Bonaparte, 28 août 1861. Gréard est resté titulaire de cette chaire jusqu'au 30 août 1864; le 22 février 1863 il a demandé un congé jusqu'au 1er avril, congé qu'il a dû prolonger.

(4) L'ouvrage complet a pour titre : *Le Baccalauréat ès sciences. Résumé des connaissances exigées par le programme officiel, par une réunion de professeurs*, 1861. La partie rédigée par Gréard, *Petit Précis de Littérature française*, a eu en 1875 une seconde édition entièrement revue, l'auteur étant alors inspecteur général ; en 1904, ce précis était à sa cinquième édition.

de maître. Un professeur qui se résumait ainsi devait avoir du charme et exercer une grande action sur son auditoire quand sa parole était libre de développer sa pensée. Il en exerçait en effet beaucoup.

Les inspecteurs l'affirmaient. A Saint-Louis, le proviseur, M. Legrand, le caractérisait ainsi : « Caractère sérieux, facile, bienveillant, professeur intelligent, zélé, instruit, parole agréable et abondante, très bon enseignement, suivi avec intérêt. Ce professeur corrige tous les devoirs, en rend compte, les remet aux élèves avec des annotations. » L'inspecteur général ajoutait : « M. Gréard est un jeune professeur plein d'ardeur, de dévouement et de talent. C'est un homme de manières distinguées, dont l'élocution est facile, accentuée, pleine d'animation. Il captive, émeut et entraîne son jeune auditoire. Il est extrêmement sympathique à ses élèves. » Et l'inspecteur exprimait le désir que la rhétorique de Saint-Louis lui fût conservée.

Même témoignage à Bonaparte. « Esprit ferme et vigoureux, écrit le proviseur, M. Forneron, goût très sûr, critique exercée ; parole à la fois animée, brillante et singulièrement solide. Qualités précieuses dont l'ensemble ne s'offre que rarement et que les élèves ont très bien appréciées dès les premiers jours. » L'année suivante (1862-1863) : « M. Gréard est chéri de ses élèves ; on trouve peu d'exemples d'un tel ascendant exercé sur les esprits dans une classe. » L'année d'après, ce sont des regrets et des vœux : « Nous aurions été heureux de conserver M. Gréard dont les qualités ont trouvé parmi nous de justes appréciateurs. S'il rentre au lycée, son retour comblera nos vœux. S'il doit quitter sa chaire pour toujours et recevoir, comme on l'assure, une destination plus appropriée au déplorable état de sa santé, nous lui vouerons du moins un fidèle souvenir, nous le regarderons comme ayant été au lycée Bonaparte un des représentants les plus distingués de la jeune Université. »

Sa santé était en effet très gravement compromise. L'extinction de voix n'était que la conséquence d'une maladie d'estomac qui l'a retenu au lit ou à la chambre plusieurs mois, dans un état de faiblesse extrême. Il dut prendre un congé d'inactivité qui dura du 22 février 1863 jusqu'aux vacances de l'année scolaire 1863-1864. Convalescent, il alla, avec sa femme et sa fille, reprendre ses forces aux bords de la mer, aux Petites-Dalles. Il y était arrivé si pâle et exténué que, quand il fut, vers la fin de la saison, un peu remis, les baigneurs l'appelaient « le revenant ».

Sans cette maladie, Gréard serait resté dans l'enseignement. Nous le compterions, comme le faisait déjà M. Forneron en 1864, parmi les plus exquis professeurs de rhétorique dont l'Université conserve le souvenir, et il aurait indubitablement terminé sa carrière dans une des chaires de la Sorbonne. L'impossibilité de soutenir alors la parole à haute voix l'a décidé à se tourner du côté de l'administration ; l'Université n'a pas à le regretter.

*
* *

Un jour que Duruy inspectait une de mes classes d'histoire, je lui parlai de la maladie de Gréard et de l'intérêt qu'il y aurait à le faire entrer dans l'inspection. « C'est un cœur d'or », répliqua Duruy. Devenu ministre, il l'y fit entrer (sans que je veuille me flatter d'y avoir en rien contribué par l'échange de quelques paroles) et, après avoir pensé, je crois, un instant à Versailles, il le

nomma, le 30 août 1864, inspecteur de l'Académie de Paris, en résidence à Paris. Gréard reçut avis de sa nomination pendant qu'il était encore aux Petites-Dalles. A peine revenu, il eut, à la suite d'une inspection du lycée Saint-Louis où s'étaient produits des cas de choléra, une attaque de la maladie ; ce fut une crise qui semble avoir rétabli l'équilibre de sa santé. Prévost-Paradol fut atteint en même temps que lui et, comme lui, échappa à la mort.

Le Ministre chargea d'abord Gréard d'aller dans les principales villes démontrer aux maires l'intérêt qu'il y avait à transformer de petits collèges en établissements d'enseignement secondaire spécial. Puis, le 23 mars 1865, il lui confia les fonctions d'inspecteur délégué à l'Hôtel de Ville et chargé du service de l'enseignement primaire. Service bien modeste alors ; le préfet de la Seine, très absolu, ne goûtait pas beaucoup un fonctionnaire qu'il ne nommait pas lui-même et il n'admettait pas à travailler directement avec lui le délégué du ministre de l'Instruction publique. Gréard acquit bientôt une autorité personnelle qu'il dut à la sagesse de ses vues et à son tact (1). Toutefois, cette autorité, il ne l'a eue pleinement et ne l'a exercée légalement que lorsque, pendant le siège, il eut été investi par Jules Simon (arrêté du 28 septembre 1870) du titre nouveau de directeur de l'enseignement primaire du département de la Seine (2), et que, peu après, il eut été nommé (5 avril 1871) inspecteur général en remplacement de Despois, tout en conservant la même direction. Un moment même (31 juillet 1872), il réunit cette fonction à celle de délégué à la direction de l'enseignement primaire au Ministère ; mais, dès 1873, il revint à son poste de prédilection où son œuvre n'était pas achevée.

C'est dans cette période que se place l'année terrible. Le matin du dimanche où l'on apprit le désastre de Sedan, je rentrai à Paris avec ma famille (j'étais dans une campagne de la banlieue) pensant que j'aurais des devoirs à y remplir. Mon premier soin fut de courir chez Gréard qui habitait alors boulevard Saint-Michel en face du jardin du Luxembourg. « Quel épouvantable désastre ! Paris va être assiégé ! Il n'y a plus de monarchie possible en France ; il faut travailler à constituer la République. » Il tomba d'accord avec moi.

Il travaillait déjà depuis trois ans à fortifier ce qui est une base nécessaire de l'état républicain, l'instruction primaire. Il avait été soutenu par le baron Haussmann, qui l'avait promptement apprécié et dont il appréciait lui-même les qualités, ayant, disait-il, appris avec lui l'administration. Il ne le fut pas moins ensuite par Jules Ferry, par Léon Say, avec lequel il se lia, et par ses successeurs à la préfecture.

Il faudrait un volume pour exposer complètement l'œuvre pédagogique de Gréard, accomplie pendant vingt-cinq ans à l'Hôtel de Ville d'abord, à la Sorbonne ensuite et dans les commissions du ministère. Quelque universitaire

---

(1) Une des dernières notes de son dossier nous fait connaître le sentiment de l'administration, l'année où il s'installe à l'Hôtel de Ville. « Caractère : loyal et sûr — Travail : persévérant — Zèle : fort intelligent — Rapports avec ses chefs et avec le public : excellents — Habitudes sociales : les meilleures manières — Sagacité et jugement : jugement droit — Instruction : remarquable — S'il est bon administrateur : sa capacité est éprouvée. »

(2) Nomination confirmée le 30 novembre 1870 par J. Ferry, délégué à l'administration de la Seine et à la mairie de Paris : « Le service de l'instruction publique et des cultes continuera à être dirigé par M. Gréard, inspecteur d'académie ».

entreprendra peut-être d'écrire ce volume ; je ne puis donner de cette œuvre qu'un aperçu très sommaire. Je le ferai en m'attachant moins à l'ordre chronologique qu'à la division des trois degrés de l'enseignement.

*
* *

Quelques mots auparavant sur sa thèse, qui est en réalité son premier ouvrage. Je ne compte pas pour des ouvrages les articles de la *Revue de l'Instruction publique*, quoique quelques-uns, celui particulièrement du doctorat de Rigault, aient été remarqués, ni même son précis. « Comment vis-tu à Versailles ? Tes thèses avancent sans doute, mais que feras-tu du doctorat ? » lui écrivait Prévost-Paradol en décembre 1856. Elles avançaient lentement parce que Gréard ne se contentait pas d'études superficielles et qu'il donnait le meilleur de son temps à sa classe. Cependant, quand il fut entré dans l'administration, il vit ce qu'il ferait du titre de docteur qui était le passeport du rectorat, et il le conquit le 24 août 1866.

Son sujet est : *De la morale de Plutarque* (1). Je souris en relisant sur la dernière page de l'exemplaire que je lui ai communiqué avant la sentence ma note finale : « Tu sortiras couvert de lauriers et il restera un bon livre .» La thèse en effet fut très remarquée et elle méritait de l'être. « J'ai lu à propos de Plutarque bien des déclamations, disait quelques mois après à l'Académie française M. Villemain, je ne connais pas d'étude plus judicieuse ni plus fine que celle-là, et puis l'auteur sait écrire » (2). Et le volume fut couronné par l'Académie.

Biographe sincère, Gréard dégage la vie du modeste archonte de Chéronée des légendes dont on l'avait enguirlandée. Il le place dans son véritable cadre qu'il a composé d'extraits de Plutarque lui-même et qui représente l'existence mesquine d'une ville de province. On y jouit de la « Pax romana » ; mais les petites passions ont envahi la place des grandes agitations politiques. Gréard nous introduit non seulement dans la cité, mais plus intimement dans la famille et nous dépeint Plutarque défenseur du paganisme, non exempt de crédulité, moraliste de sens commun plus que de haute volée. « Ce ne sont guère, dit-il, que les vertus de tous les jours que Plutarque nous enseigne » ; mais, ajoute-t-il, « on ne l'approche pas d'un peu près sans s'attacher à lui .» Si Amyot l'a avantagé en lui prêtant la bonhomie gracieuse de son langage, Gréard montre que, pour être incomplet, Plutarque est cependant digne d'être considéré, ainsi qu'il l'a été longtemps, comme un éducateur (3).

Deux ans après son doctorat, une nouvelle occasion se présenta pour lui de faire œuvre d'écrivain moraliste. Il eut à traduire le texte latin des *Lettres d'Abélard et d'Héloïse* éditées en 1849 par Victor Cousin. Ces lettres, depuis longtemps célèbres, avaient été transfigurées en manière romanesque par les traducteurs précédents. Gréard en a donné une interprétation fidèle ; il a, de plus, dans son introduction, pénétré jusqu'au fond de l'âme des deux amants et en a finement analysé les sentiments, ceux d'Abélard, plein de son propre mérite, sensuel plus que passionné, dialecticien et directeur de conscience, et ceux d'Héloïse, dont l'austérité du cloître a comprimé, mais non refroidi

(1) La thèse latine avait pour sujet : *Quid de litteris senserit L. A. Seneca.*
(2) Lettre de Prévost-Paradol à Gréard, 14 février 1867.
(3) *La morale de Plutarque* a eu six éditions, 1 vol. in-8, librairie Hachette.

l'amour, et qui, faisant abnégation d'elle-même, resta jusqu'à la fin soumise à la volonté de celui qui la possédait tout entière (1).

*
* *

La partie de l'œuvre pédagogique de Gréard qui concerne l'enseignement primaire a été élaborée et principalement accomplie à l'Hôtel de Ville. Cet enseignement avait fait des progrès pendant la seconde partie du règne de Napoléon III, surtout depuis le ministère Duruy. En 1866-1867, les salles d'asile de Paris renfermaient 16,085 enfants, dont 13,598 dans les établissements publics, et les écoles primaires avaient 139,615 élèves, dont 60,390 dans les écoles publiques; le budget municipal de l'enseignement primaire était de 5,207,000 fr.: il avait quadruplé depuis 1851. Malgré cela, le nombre des écoles (414 écoles) et celui des maîtres étaient insuffisants ; il n'y avait guère, nous apprend Gréard, que le cinquième des enfants de deux à quatorze ans qui fussent inscrits dans un établissement d'instruction, salle d'asile ou école (2). Beaucoup d'écoles étaient encore organisées sur le type de l'enseignement mutuel, avec de grandes salles où un seul maître présidait du haut de son estrade à l'instruction de plusieurs centaines d'élèves et les dirigeait par l'intermédiaire de ses moniteurs généraux et moniteurs de cercle. Ce système avait rendu de très notables services parce qu'il permettait de donner à un grand nombre d'enfants les rudiments de l'instruction avec peu de ressources pécuniaires. Les libéraux l'avaient préconisé sous la Restauration et l'avaient opposé à la méthode simultanée, que les congréganistes avaient l'avantage de pouvoir pratiquer facilement, sans grande dépense, étant toujours plusieurs dans une école. Gréard connaissait bien l'une et l'autre ; il a décrit avec une grande précision la méthode mutuelle (3); mais, tout en reconnaissant qu'elle a eu une place honorable dans l'histoire, il la déclarait impuissante pour l'avenir. Quelque indulgence qu'aient pu avoir pour l'école mutuelle ceux qui, comme moi, en avaient été les élèves, je crois qu'il avait raison : cet enseignement avait fait son temps. Paris et la France devaient à la démocratie de doter l'instruction primaire d'un personnel et d'un matériel qui fussent à la hauteur des besoins.

Pendant l'administration de Gréard, et grâce à lui, Paris a fait de louables efforts pour atteindre ce but ; ses dépenses pour l'instruction ont presque doublé de 1866 à 1877 (4).

« En 1867, dit Gréard, les cadres de quelques écoles présentaient des anomalies singulières. Certaines classes avaient un aspect de refuges. Je n'oublierai jamais l'effet que produisirent sur moi certaines *ragged schools* du 11^e, du 18^e,

---

(1) *Les lettres complètes d'Abélard et d'Héloïse, texte latin soigneusement revu, traduction nouvelle précédée d'une étude philosophique et littéraire*, ont été publiées en un volume in-12 en 1868. Il en a été donné une seconde édition in-8 en 1875.

(2) Voir *Enseignement primaire à Paris et dans le département de la Seine de 1867 à 1877*, p. 95 et suiv., et *Education et Instruction. Instruction primaire*, par O. Gréard, p. 363. Entre les chiffres des deux documents il y a quelques légères différences provenant de la date à laquelle les relevés ont été faits.

(3) Voir *Education et Instruction. Instruction primaire*, p. 39 et suiv.

(4) 5,207,309 francs en 1866 ; 9,971,360 francs en 1877.

du 19e et du 20e arrondissement; on y trouvait accumulés des enfants de tout âge qui n'avaient de commun qu'un même degré d'ignorance (1). »

Malgré les améliorations introduites dans la tenue des écoles laïques depuis 1853, les deux tiers de ces écoles n'avaient encore en 1867 qu'une ou deux classes (2) et il n'existait ni organisation générale, ni programme commun d'enseignement ; chaque instituteur avait sa méthode, quand il en avait une, et les enfants passant d'une école dans une autre étaient déroutés.

Au début, Gréard avait eu lui-même beaucoup à apprendre. Il se mit en rapport direct avec les inspecteurs et les meilleurs instituteurs et institutrices ; il visita leurs écoles, s'enquit de leurs besoins, écouta leurs avis et discerna promptement les points où devait porter son effort.

Dès la session de novembre 1867, il signala au conseil départemental de la Seine le mal qu'il avait constaté et il annonça qu'un projet était à l'étude. En effet, éclairé par une enquête qu'il avait ouverte et par ses inspecteurs primaires (ils n'étaient que cinq alors), dont il aimait à rappeler le dévouement (3), armé du certificat d'études, de création récente (circulaire ministérielle du 18 août 1866) qu'il avait introduit à Paris en 1868 et dont il espérait faire le couronnement de l'édifice, il fit discuter par une commission composée d'hommes spéciaux, inspecteurs et instituteurs, son plan qui devint le *Règlement d'organisation pédagogique du département de la Seine* (4). Avant de le publier, il réunit à la mairie du IVe arrondissement tous les instituteurs et institutrices de Paris pour leur en expliquer l'économie ; cette séance, la première du genre, fit une grande impression sur le personnel.

Gréard n'a jamais oublié ses collaborateurs de la première heure ; grâce à lui, plusieurs se sont élevés à l'inspection primaire et à l'inspection générale et s'y sont distingués.

Les deux principaux articles du règlement sont conçus en ces termes :

« Art. 1er. L'enseignement dans les écoles publiques communales, laïques et congréganistes, de garçons et de filles du département de la Seine, est réparti en trois cours : cours élémentaire, cours intermédiaire, cours supérieur.

« Art. 4. Chaque cours comprend autant de divisions que le comporte le nombre des élèves. »

Les matières de chaque cours sont déterminées avec précision ; l'histoire de France, la géographie, le dessin, les leçons de choses y ont place ; l'emploi du temps est réglé ; la direction pédagogique est tracée (5). Quel que fût le nombre des maîtres d'une école, la répartition en trois cours

---

(1) *Education et instruction. Instruction primaire*, p. 305. Voir aussi *Séances et travaux de l'Académie des sciences morales et politiques*, livraison de novembre 1878, p. 727.

(2) *Ibidem*, p. 64 : « Tandis qu'aucune école congréganiste, sauf 2 sur 106, ne possédait moins de 3 classes, 80 écoles laïques sur 114 étaient restées avec 1 ou 2 classes. »

(3) Voir, entre autres témoignages les notices nécrologiques qu'il a insérées à la fin du volume *Educ. et instr. Instruction primaire*.

(4) Ce règlement, présenté au conseil départemental de l'Instruction publique de la Seine le 25 mai 1868, adopté par lui, puis approuvé par le Ministre sur avis du Conseil supérieur de l'instruction publique, a été promulgué le 10 juillet 1868.

(5) Le règlement n'a que 8 articles.

progressifs devait avoir immédiatement lieu, sauf à différer la formation du cours supérieur s'il n'y avait pas d'élèves suffisamment préparés. Le système s'appliquait même aux écoles à une classe. Le passage d'un cours à l'autre ne devait se faire qu'à la suite d'un classement . « Notre devoir est de maintenir dans les cours élémentaire et intermédiaire, plusieurs années de suite s'il le faut, les élèves qui ne se trouveraient pas capables d'aller au delà (1) ».

Un programme détaillé, par matière et par cours, accompagnait les conseils pédagogiques d'une haute raison que Gréard donnait dans l'instruction générale du 17 août 1868 à ses inspecteurs, et par les inspecteurs aux instituteurs.

« Éviter les subtilités de langage et de raisonnement ; s'en tenir aux principes incontestables, ne parler jamais qu'un langage à la portée de l'enfant et toujours parler à son esprit : voilà l'idée fondamentale. » C'est pourquoi il écartait les modèles d'écriture bizarre fort à la mode alors dans les écoles, les calculs hérissés de chiffres, les dictées baroques dans lesquelles on accumulait les difficultés de la grammaire (2).

Les programmes, tout à la fois « indépendants et connexes », étaient disposés de manière que l'enfant qui s'arrêtait en route emportât un bagage utile, formant un ensemble suffisamment lié. D'une année à l'autre ils procédaient par développement concentrique autant que par addition. Dès le cours élémentaire les matières étaient variées de manière à ne pas dégoûter l'enfant par la monotonie d'une lecture perpétuelle. « Faire aimer l'école à l'enfant », voilà un des buts que proposait Gréard (3).

Pour l'accomplissement de sa réforme, Gréard était certain d'avoir l'appui de Victor Duruy, qui imprimait alors à l'instruction primaire une vigoureuse impulsion. « J'ai l'intention, écrivait en effet le ministre au préfet de la Seine dès le mois d'août 1868, de signaler à MM. les préfets et à MM. les recteurs cette utile réforme ; je voudrais leur adresser en même temps la brochure contenant les documents qui l'expliquent et je vous serais reconnaissant de m'en faire parvenir, s'il est possible, des exemplaires .»

L'organisation pédagogique du département de la Seine a eu une fortune plus complète. Sous la République, à la suite des lois de 1881 et de 1882 sur la gratuité et l'obligation, Gréard étant alors vice-recteur de l'Académie de Paris, elle a servi de base au plan général d'études des écoles primaires pu-

---

(1) *Instruction générale* du 17 août 1868. *Du classement*.

(2) Gréard a exposé ses idées sur cette matière dans son volume *Education et instruction — Instruction primaire*, chap. l'*Ecole*, V et VI, IX, et dans une communication qu'il a faite en 1878 à l'Académie des sciences morales et politiques. Voir *Séances et travaux de l'Ac. des Sc. mor. et pol.*, novembre et décembre 1878.

(3) *L'organisation pédagogique des écoles publiques du département de la Seine*, qui contient le *Règlement* et les circulaires relatives à ce règlement, a été imprimée une première fois en 1868 (brochure de 56 pages), une seconde fois en 1869 (brochure de 55 pages), une troisième fois en 1871 avec des circulaires postérieures, août 1869-octobre 1871 (brochure de 111 pages).

En tête de cette dernière brochure, Gréard a ajouté la note suivante : « Dans cette organisation pédagogique, œuvre de M. Gréard, membre de l'Institut, directeur de l'enseignement primaire du département de la Seine, les programmes de géographie ont été rédigés par MM. Gréard, Levasseur et Marguerin ».

En 1878, l'*Organisation pédagogique* était à sa 12^e^ édition.

bliques de France (1). On lit dans une note de l'arrêté du 27 juillet 1882 auquel ce plan est annexé : « Pour bien faire comprendre au personnel enseignant les principes qui ont présidé à la nouvelle organisation pédagogique des écoles primaires et pour lui en faciliter l'application méthodique, l'administration supérieure a pensé qu'il ne serait point inutile de joindre au présent fascicule quelques extraits des *Instructions et directions pédagogiques* publiées, il y a quelques années, par la Direction de l'enseignement primaire de la Seine. Bien que ces instructions aient été rédigées en vue de programmes applicables à Paris seulement et au département de la Seine, sous le régime d'une législation scolaire qui vient de disparaître, on a jugé que nul commentaire n'aurait plus d'autorité pour initier sûrement les maîtres aux considérations à la fois théoriques et pratiques dont s'est inspirée la nouvelle loi scolaire. »

L'obligation scolaire, qui maintient aujourd'hui plus longtemps les enfants à l'école, a modifié sur quelques points le système en permettant, par exemple, aux directeurs d'introduire pour l'histoire un programme continu durant plusieurs années, au lieu du programme concentrique. Mais celui-ci est resté la règle pour la plupart des autres matières.

La guerre et la commune interrompirent à peine pendant un an l'œuvre de transformation. Dans une circulaire du 5 août 1870, les hostilités commencées et, hélas ! les premiers revers subis, Gréard expliquait aux instituteurs la méthode recommandée en ajoutant : «... Vivre de sa classe, tout le secret du succès, comme du bonheur de l'enseignement, est là. Ce que le maître apporte de dévouement, il le recueille en application... » Quinze jours après, le 20 août, revenant sur le même sujet à propos des certificats d'études dont le nombre avait doublé en un an (2) : « Point de préparations spéciales; elles sont nécessairement artificielles. J'ajoute, au risque de me répéter encore, que c'est sur la masse des élèves, non sur une élite qu'il faut que portent nos efforts. Ne l'oublions jamais, monsieur l'Inspecteur, l'instruction primaire doit être l'égal patrimoine de tous .»

Retiré à Versailles pendant la Commune, il sut demeurer en correspondance avec quelques inspecteurs et instituteurs et donner de loin des instructions ou des conseils.

Il rentra en contact direct avec son personnel après le mois de mai. Mais il dut, l'Hôtel de Ville n'étant plus qu'une ruine, installer son cabinet dans les combles du palais du Luxembourg. C'est de là qu'il adressa ses circulaires du 16 et du 18 octobre 1871 sur l'emploi du temps et sur la direction de l'enseignement simultané. Il le veut simple, démonstratif par la vue de la chose même, s'il est possible, et par l'usage fréquent du tableau noir; il ne peut, dit-il, être fructueux que si la leçon a été consciencieusement préparée et si elle est appropriée à la mesure des intelligences.

Pour opérer la transformation, il fallait en effet entraîner les maîtres (3). Il

---

(1) Arrêtés organiques du 27 juillet 1882 et du 18 janvier 1887.
(2) 771 certificats en 1869, 1626 en 1870.
(3) « La classe, disait-il (*Education et instruction*, p. 278), avec ses dimensions sagement déterminées et ses effectifs limités, peut seule créer entre l'instituteur et l'élève les rapports directs et personnels qui les attachent l'un à l'autre. Toutes les

a su le faire ; c'est un de ses mérites. Pour cela, il les voyait souvent, se rendant dans leurs classes ou les appelant dans son cabinet du Luxembourg, attentif aux moindres choses, à une bonne ou une mauvaise note, à une salle bien ou mal balayée et se faisant la réputation de n'ignorer rien et d'être pour ainsi dire présent partout (1). Une de ses premières recommandations a été de ne jamais recourir à des punitions corporelles (2). Maîtres et maîtresses le craignaient, sachant sa vigilance, et en même temps ils l'aimaient, assurés d'être remarqués et soutenus dans l'accomplissement du devoir. Aussi leur bonne volonté ne lui a-t-elle pas fait défaut. La majorité avait d'elle-même un désir du bien qui n'avait besoin que d'une discipline; il la lui a donnée, imposée même. Il a eu sur son personnel une influence directrice, particulièrement sur les institutrices, et on peut dire qu'il a été directeur moral autant que pédagogue. Il a déterminé ou éclairé des vocations. Ce personnel lui est resté attaché et reconnaissant. Il survit encore beaucoup d'anciens maîtres qui s'en souviennent.

Le corps de l'enseignement primaire est une armée à laquelle il faut de la cohésion, un chef ayant réellement l'autorité sur son personnel et un personnel ayant confiance en ce chef. Ces conditions n'ont pas manqué pendant les treize années que Gréard a dirigé les écoles de Paris.

Il fallait autre chose encore : un personnel plus nombreux, un matériel approprié (3), des immeubles autrement aménagés. Gréard aborda de front le

---

prescriptions édictées dans ces dernières années relativement à l'appel journalier, aux bulletins de quinzaine, aux avis d'absence ont eu pour but de fortifier ce lien et elles ont réussi partout où elles ont été appliquées avec diligence. Il n'est pas de mesure d'ordre, si simple qu'elle soit, qui n'ait ses effets salutaires sur la conscience de l'enfant. Lorsque, pour la première fois, nous avons demandé que l'appel nominal eût lieu chaque jour dans toutes les classes, on s'est récrié : la chose était impraticable, illusoire ; on s'en applaudit maintenant. »

(1) Dans un article de la *Revue pédagogique* (sept. 1904) Henri Michel a rappelé que, lorsque Gréard a composé son volume *L'enseignement primaire à Paris et dans le département de la Seine*, 1867-1877, il a voulu y joindre une statistique de la profession des familles et de la profession que les élèves désiraient embrasser. Il a, à cet effet, rédigé le programme qui devait être donné comme sujet de devoir à tous les élèves le même jour ; levé avant l'aube, il est allé en voiture le porter lui-même dans les écoles, sous pli cacheté, de manière que la réponse, non concertée d'avance, fut sincère. Il a reçu et il a lu lui-même 4364 copies. L'analyse de cette enquête remplit 361 pages du volume.

(2) « . . . Rien, écrit-il à ses inspecteurs, ne saurait excuser l'emploi de ces *Punitions corporelles*. La direction de l'enseignement primaire est une œuvre d'éducation autant que d'instruction, et le premier exemple que les élèves doivent recevoir de leur maître, c'est celui de la possession de soi-même et d'une intelligente modération. . . » *Extraits du Bulletin de l'enseignement primaire du département de la Seine*, 1866-1870, p. 9.

(3) On sait combien de questions ont dû être étudiées alors : dimension des salles, éclairage, substitution des bancs de trois places aux grands bancs, d'une simple table pour le maître à la haute estrade de l'école mutuelle (changement que certains instituteurs n'acceptèrent pas volontiers), etc. Dans un de ses derniers écrits, la préface à l'ouvrage de M. Nénot sur la construction de la Sorbonne, il a rappelé le remplacement « du banc massif par le banc à deux ou trois places où l'élève isolé dans l'air et dans la lumière prenait conscience de lui-même ». — Voir entre autres documents

problème. Il remit au préfet de la Seine, Léon Say, un rapport motivé article par article qui concluait à un accroissement pour le budget ordinaire de 1872 de 1,200,000 fr. à employer en créations de places, augmentations de traitement, fournitures gratuites, bibliothèques scolaires. Dans cette somme n'était pas compris le budget extraordinaire pour constructions, dont le devis général s'élevait à 18 millions.

Ces crédits ayant été accordés, Gréard motiva une nouvelle demande pour le budget de 1873 sur les résultats obtenus dans l'année : 296 classes avaient été ouvertes, etc. Mais il reste, dit-il, beaucoup à faire, et il obtient une augmentation de crédit (1). « Si considérables, disait-il, en terminant son rapport, que soient ces sacrifices, ce ne sera pas payer trop cher les notions justes, les idées saines, les sentiments honnêtes qui, de l'école, nous l'espérons, se propageront dans la famille et de la famille dans le pays. M. le Préfet le rappelait récemment lui-même avec élévation et autorité : « On ne peut tolérer que dans des agglomérations aussi considérables que celles de Paris et du département de la Seine, il y ait des masses d'enfants croissant dans l'ignorance et dans l'indiscipline, n'entendant jamais parler de Dieu, de règles ni de devoirs, et n'ayant pas en main ce premier outil de travail, ce premier levier d'indépendance et, par conséquence, de dignité qui s'appelle l'instruction primaire. »

Gréard se souciait plus encore de l'éducation que de l'instruction.

Pour former ses maîtres, le département de la Seine n'avait pas d'école normale ; il n'entretenait même plus depuis 1850 de boursiers à l'École Normale des instituteurs de Versailles ; mais il avait des boursières dans l'école libre de la rue Poulletier qui préparait des jeunes filles au brevet de capacité. Pendant le siège, J. Simon, ministre de l'Instruction publique, proposa au maire de Paris la création de deux Écoles normales, une pour les instituteurs et une pour les institutrices : Gréard n'était certes pas étranger à ce projet. Il avait déjà, en 1866 (8 avril), institué des élèves stagiaires et organisé à l'Hôtel-de-Ville des cours pour préparer des jeunes filles au brevet. Le 1er octobre 1872, il ouvrit l'École Normale des instituteurs. En 1868, il avait réorganisé (2), sous la direction de Mme de Friedberg, l'École supérieure de la rue Poulletier (île Saint-Louis) et, le 1er janvier 1873, il obtint le crédit nécessaire pour la transformer, en École Normale d'institutrices (3).

---

publiés par Gréard sur les questions d'enseignement primaire : *L'instruction primaire à Paris et dans le département de la Seine,* 1 vol. in-folio, 1871, réédité en 1872 ; *Les besoins de l'enseignement primaire à Paris et dans le département de la Seine en 1872,* 1 vol. in-8, 1872, réédité en 1873 ; *Les écoles d'apprentis,* 1 vol. in-8, réédité en 1873 et 1874 ; *La situation de l'enseignement primaire à Paris et dans le départ. de la Seine en 1872,* 1 vol. in-8°, 1872, réédité en 1873 ; *L'instruction primaire à Paris et dans le dép. de la Seine en 1867 et 1877,* grand in-folio, 1878, 3e édition en 1879.

(1) Le budget de la Ville de Paris a été, en 1869, de 6,246,651 francs ; en 1872, de 8,180,077 francs ; en 1873, de 9,147,117 francs. En ajoutant à cette dernière somme les 1,450,024 francs du budget ordinaire du département et 20 millions pour les constructions et aménagements scolaires de Paris, on obtient un total de 30,597,142 francs. Les 20 millions n'ont pas été tous dépensés en 1873.

(2) L'Ecole fut alors transférée de la rue Poulletier au passage Saint-Pierre.

(3) Crédit annuel de 23,729 fr. L'arrêté de transformation est du 24 octobre 1872. — Sur ce point je me trouvais en conformité de pensée avec lui. Quelques amis de

En 1897, les deux écoles normales ont célébré leur vingt-cinquième anniversaire. Ce fut une grande solennité, avec banquet et bal (28 et 29 octobre). Gréard, à qui les anciens élèves offraient, comme témoignage de reconnaissance à leur fondateur, son portrait gravé par Chaplain était le héros de la fête ; il a été profondément touché.

L'école primaire a un double flanquement : en bas, la salle d'asile, dénommée école maternelle depuis le décret du 2 août 1881, en haut, le cours d'adultes et l'école primaire supérieure. Gréard a porté sa sollicitude sur le degré inférieur et plus encore sur les degrés supérieurs.

Dans la salle d'asile il a propagé la méthode Froebel en cherchant à la dégager de pédantisme et il a obtenu du Conseil municipal (1876) la création des premières classes enfantines des deux sexes annexées à des écoles de filles. Il y avait trouvé 16,085 enfants en 1866 (dont 13,598 dans les salles d'asile publiques), il en a compté 26,716 en 1878 (dont 22,837 dans les salles d'asile publiques.)

Les cours d'adultes, qui s'étaient développés sous le règne de Louis-Philippe, étaient devenus languissants sous l'Empire (1). Duruy les ranimait de son ardeur, et la statistique, un peu trop enthousiaste peut-être (2), présentait un accroissement énorme. Gréard s'associa à l'œuvre du ministre.

Cependant ce ne fut qu'après la promulgation de la loi du 19 mai 1874 sur le travail des enfants dans les manufactures qu'il put donner à ces cours une organisation régulière, qui a été sanctionnée par arrêté préfectoral du 10 août 1877. « La première fois, dit-il, que nous étions entrés dans une classe du soir, pendant l'hiver de 1865, nous avions été frappés à la fois de la somme de forces qui s'y dépensait et de l'insuffisance des résultats qui s'y produisaient. » Inégalité des âges, des connaissances, des besoins, irrégularité de la fréquentation, autant de causes de cette insuffisance que n'atténuait pas le mode de rémunération des maîtres, basé sur le nombre des élèves présents.

A ces inconvénients Gréard s'efforça de remédier en appliquant aux cours d'adultes la même division en trois degrés qu'aux écoles primaires, en créant, de 5 à 7 heures du soir, des classes d'apprentis surveillées d'une manière spéciale en réduisant la durée des cours à sept mois, en leur donnant la sanction d'un certificat d'études et en changeant le mode de rémunération.

A la veille de la chute de l'Empire, en juin 1870, Gréard créa à la mairie du III^e arrondissement, quartier populeux, un cours d'enseignement commercial pour les femmes et en chargea une jeune institutrice, intelli-

---

l'instruction des femmes (Marguerin, Trélat, moi et quelques autres) avaient, sous la présidence de Frédéric Passy, fondé à leurs frais, à Neuilly, une École normale d'institutrices dont ils avaient confié la direction à M^{lle} Marchef-Girard et qui a rendu des services pendant une dizaine d'années.

(1) Moins à Paris cependant qu'en province.

(2) La statistique a accusé, en 1866, 829,555 élèves (747,002 du sexe masculin et 82,553 du sexe féminin). Ce genre de statistique manque de précision ; le ministère de l'Instruction publique le sait et le dit dans ses publications quinquennales. En 1874, Gréard constata que sur 23,102 inscriptions pour les hommes et 7,225 pour les femmes, il ne s'était trouvé, par la vérification des listes nominatives, que 7,035 présences d'hommes et 3,583 de femmes en moyenne pendant les mois d'hiver. En 1877, Gréard a compté 7,482 adultes hommes et 3,828 femmes. *L'enseignement pirmaire à Paris*, 1867-1877, p. 90.

gente et dévouée, Mlle Malmanche. Le cours réussit dès le début (1) ; il ne fut pas même interrompu pendant la Commune. En 1875, il reçut la sanction d'un examen pour l'obtention du diplôme commercial (2).

Quelques années après, l'arrêté du 29 octobre 1881 a consolidé cette institution et l'a étendue aux jeunes gens sous le nom de cours d'enseignement professionnel, commercial et industriel, divisés en deux degrés dans lesquels on enseigne l'écriture, le français, la comptabilité, la sténographie, les langues. Mlle Malmanche, devenue inspectrice de l'enseignement commercial et des langues vivantes de la Ville de Paris, a continué à diriger ceux des femmes qui sont professés aujourd'hui d'une façon pratique, avec adjonction de géographie économique, de dactylographie, etc., dans 17 écoles de filles; ils le sont dans 26 écoles de garçons (3).

Gréard s'intéressait beaucoup à la gymnastique, nécessaire au développement du corps (4); beaucoup aussi à la couture pour les filles et au dessin pour les deux sexes. Dès l'année 1872, il installa le jeudi dans plusieurs écoles des cours gradués de couture, de coupe et d'assemblage. Il avait fait du dessin, comme de la couture, une des matières de son programme des écoles primaires.

Appuyé de l'autorité de maîtres tels que MM. Guillaume et Viollet-le-Duc, il substitua au modèle lithographié le modèle en relief, c'est-à-dire l'objet même avec ses effets de lumière. Il régularisa à cet effet l'enseignement; (règlement des 16 février et 23 mars 1865 pour les garçons, du 7 mars 1867 pour les filles), fournissant un matériel, subventionnant des professeurs, créant des classes centrales de dessin linéaire et d'ornement, instituant une inspection et, en outre, deux cours complets ou, pour mieux dire, deux écoles spéciales dans de nouveaux groupes scolaires (5).

En 1875, on se félicitait que l'enseignement du dessin comptât 14,000 élèves; il en comptait le double en 1887 dans les classes primaires et les classes d'adultes (6).

---

(1) Gréard vint visiter le cours pendant la première leçon, le 20 juin, et le soir, il remit une note au préfet. « Je viens d'assister à l'ouverture du cours de Mlle Malmanche. Le succès a dépassé de beaucoup ce qu'on pouvait attendre : plus de 20 personnes présentes... »

(2) Gréard a rappelé cet examen dans *L'enseignement primaire à Paris de 1867 1877*, in-folio, publié en 1878, p. 98. « Les programmes, dit-il, ont été préparés par Mlle Malmanche avec le juste sens des besoins de la classe à laquelle le cours s'adresse ». Je faisais partie du jury avec M. Frédéric Passy.

(3) Cet enseignement a été, en outre, introduit dans le cours complémentaire des écoles primaires, dans les écoles primaires supérieures et dans les écoles professionnelles.

(4) L'organisation de l'enseignement de la gymnastique date de 1872 pour les garçons, de 1875 pour les filles. Gréard a eu pour collaborateur dans cette organisation un élève d'Amaurose, M. Laîné, homme dévoué dont le souvenir est encore vivant parmi les instituteurs de Paris.

(5) Place des Vosges et rue aux Ours (présentement rue Etienne-Marcel, IIe arrondissement), écoles ouvertes en 1877 et en 1878. Ces deux écoles réunissaient 509 élèves dès l'année 1879; 855 en 1886.

(6) En 1887: 30,260 élèves, dont 27,200 dans les classes primaires et 3,069 dans les classes d'adultes. Voir *Education et instruction*, *Instructoin primaire*, chapitre des classes d'adultes, p. 127.

La loi du 28 juin 1833 avait donné une existence légale aux écoles primaires supérieures ; sous le régime de la loi du 15 mars 1850, qui les avait passées sous silence, ces écoles avaient beaucoup décliné. Paris cependant en possédait deux types distincts qui prospéraient : le collège Chaptal sous la direction de M. Monjean et l'École Turgot sous celle de Marguerin (1). C'est le type Turgot, enseignement théorique et pratique en trois années, avec année préparatoire et année complémentaire, que Gréard adopta lorsque, de 1867 à 1877, il organisa l'École Colbert, créa Lavoisier et J. B. Say et prépara l'École Arago (2). En outre, il agrandit les bâtiments de Turgot et fit reconstruire entièrement sur un vaste plan le collège Chaptal.

Les écoles du type Turgot donnaient une instruction générale. Les cours commerciaux et les cours annexes de couture et de dessin confinaient à l'enseignement professionnel. Gréard, qui n'ignorait ni le déclin de l'apprentissage ni les essais de restauration par le patronat ou par l'école, fonda lui-même au boulevard de la Villette, sur le modèle de l'école du Havre, une école du fer et du bois, et lui donna un programme mi-partie général et technologique, mi-partie technique et pratique. Ouverte le 8 décembre 1872, cette école, qui a reçu plus tard le nom de Diderot, débuta avec 45 élèves ; en 1877, elle en avait 150, nombre que Gréard aurait voulu ne pas dépasser et qui l'a été (3).

En 1873, Gréard, après avoir laborieusement réuni et fait réunir par ses collaborateurs les documents relatifs à la législation de l'enseignement primaire, les publia en trois volumes. « Nous nous sommes proposé dans cet ouvrage, dit-il, de recueillir tous les documents sur notre législation de l'instruction primaire qui présentent un intérêt de doctrine ou d'histoire. » Après la promulgation de lois organiques de l'enseignement primaire (1881, 1882, 1886), il reprit entièrement l'œuvre, la compléta et en donna une seconde édition en sept volumes (4). C'est un recueil considérable et précieux pour l'histoire pédagogique.

Un an auparavant, il avait eu une occasion solennelle d'exposer l'ensemble de sa réforme.

La France prenait part à l'exposition universelle de Vienne et allait, pour la

---

(1) L'école avait été fondée par M. Pompée qui l'avait dirigée de 1839 à 1843 ; Marguerin l'avait organisée.

(2) Voir *Education et instruction. Instruction primaire*, chapitre : *L'enseignement primaire supérieur*.

(3) Voir *Education et instruction*, *Instruction primaire*, ch. : *La question de l'apprentissage*. Voir aussi le *Mémoire adressé à M. le Préfet de la Seine*, intitulé *Des écoles d'apprentis*, 1872.

(4) Ces volumes in-8 portent pour titre *La législation de l'enseignement primaire en France depuis 1789 jusqu'à nos jours. Recueil des lois, décrets, ordonnances, arrêtés, règlements, décisions, avis, projets de lois, suivi d'une table analytique et précédé d'une introduction historique*. La seconde édition a paru de 1889 (1er volume) à 1902 (7^{e} volume, table systématique). Dans cette seconde édition l'auteur donne les raisons du développement de l'œuvre. « C'est dans cet esprit qu'a été conçue cette édition nouvelle. Je ne l'aurais pas entreprise, si je n'avais pu compter sur l'active et dévouée collaboration de M. Albert Durand, secrétaire-adjoint de l'Académie de Paris. Je me fais un devoir de consigner ici ce témoignage. » Gréard n'a pas eu le temps d'écrire l'histoire de l'enseignement primaire pendant le XIX^{e} siècle qui devait former l'introduction de l'ouvrage.

première fois depuis ses malheurs, figurer dans un concours des nations. L'Autriche avait précisément invité d'une manière spéciale les États à produire des documents sur leur enseignement (1). Gréard obtint une salle spéciale où il fit une ample exposition. Il en confia la garde à M. Buisson, profitant de la circonstance pour demander au ministre de faire rentrer dans le service public un universitaire que les passions religieuses en avaient écarté, et il commença à préparer le grand rapport qu'il a produit cinq ans plus tard à l'exposition universelle de Paris, en 1878 (2). La Ville de Paris obtint à Vienne un des trois diplômes d'honneur que le groupe de l'éducation décerna à la France.

Le rapport de 1878 est un volume in-folio qui contient une statistique détaillée et comparée, la première, et jusqu'ici la seule, publication de cette importance qui ait été faite par la Ville de Paris.

De cette statistique générale de 1878 j'extrais quelques chiffres par lesquels Gréard résume les progrès accomplis pendant son administration. Sans compter les salles d'asile dont j'ai déjà parlé et où l'augmentation était de plus de 10.000 enfants, les écoles primaires, publiques et libres, contenaient 139.615 élèves en 1866-1867 et 168.729 en 1876-1877 : augmentation de 29.000, tout au profit des écoles publiques qui en avaient gagné 33.000, les écoles libres ayant diminué en nombre et perdu près de 4,000 élèves; il y avait 65 écoles publiques de plus; 65 bâtiments d'écoles et 27 salles d'asile avaient été construits; 153 bâtiments avaient été agrandis. Le budget ordinaire s'était élevé de 5,975,000 francs à 10,650,000; l'ensemble des crédits extraordinaires affectés aux améliorations montait à 43 millions, dont 34 depuis 1871 (3).

Le vigoureux élan que Gréard a donné à l'enseignement primaire de la

(1) M. Ficker, chef de la statistique de l'Empire d'Autriche, avait été chargé par le Congrès international de statistique de la Haye en 1869 et par celui de Saint-Pétersbourg en 1872 de dresser la statistique internationale de l'instruction. C'est pourquoi il avait fait demander par son gouvernement une exposition de documents sur ce sujet. Quelques Etats seulement, notamment la Suisse, répondirent à l'invitation.

Gréard et moi nous étions membres du jury dans le groupe de l'éducation. Gréard, rappelé à Paris par ses occupations, ne put rédiger la partie du rapport qui lui incombait; c'est pourquoi, dans mon rapport, j'ai compris les trois ordres d'enseignement, primaire, secondaire et supérieur. La publication de ce rapport n'a pas été étrangère à la création de la Commission de statistique de l'enseignement primaire.

Voir le *Mémoire adressé à M. le Préfet de la Seine par l'inspecteur général de l'Instruction Publique, directeur de l'enseignement primaire de la Seine, intitulé : L'enseignement primaire à Paris et dans les communes du département de la Seine en 1875*, 1 vol. in-4° 1875; et *Exposition de 1878. L'enseignement primaire à Paris et dans le département de la Seine de 1867 à 1877 par M. Gréard, membre de l'Institut, inspecteur général de l'Instruction publique, directeur de l'Instruction primaire à la préfecture de la Seine*, 1 vol. in-folio, 1878.

(2) Dans mon rapport, je dis : « La ville de Paris montrait ses programmes, les modèles de ses écoles et de ses magasins, les travaux et les dessins de ses élèves. Elle prépare en ce moment une statistique complète de son instruction primaire et secondaire ».

(3) Voir, outre le volume de 1878, la première communication que Gréard a faite à l'Académie des sciences morales et politiques après son élection. *Séances et travaux de l'Académie des Sciences morales et politiques*, novembre 1878, p. 715.

Ville a continué après lui. Voici quelques chiffres du bilan comparé de 1870 et de ceux de 1901 et 1903 qui le prouvent. Le budget, qui était de 6 millions 1/2 en 1870, a dépassé 28 millions en 1901 et le total des dépenses de construction, de 1871 à 1903, monte à plus de 151 millions. Le nombre des écoles était, en 1869, de 1,436, dont 231 écoles publiques; en 1903, il était de 1,118, dont 368 écoles publiques (sans compter les écoles publiques maternelles et les écoles primaires supérieures); ces écoles agrandies contenaient 100.000 élèves de plus. (1); 11,296 élèves étaient inscrits en 1903 dans les cours complémentaires, les écoles primaires supérieures et les écoles professionnelles.

Ce résultat est le produit d'un double effort, et, pour qu'il soit satisfaisant, il faut que ces efforts se combinent et ne se contrarient pas : à l'autorité administrative générale le soin du matériel et l'allocation des ressources sans lesquelles les meilleures réformes restent des utopies; à l'autorité scolaire spéciale le choix et la direction du personnel et l'organisation de l'enseignement. Gréard, qui était jaloux de ne rien sacrifier de ses attributions nécessaires, a formé, grâce à cette autorité, un corps remarquable d'inspecteurs, d'instituteurs et d'institutrices.

Devenu vice-recteur, au moment où M. Buisson devenait directeur de l'enseignement primaire, il a continué à porter le même intérêt à l'enseignement primaire et à prendre une part très active à la transformation républicaine des écoles et de l'enseignement. Le directeur, qui avait une grande confiance en ses lumières — je crois pouvoir ajouter de la déférence pour sa personne — l'a associé intimement à son œuvre (2). Il lui a confié la présidence de presque toutes les commissions importantes; entre autres, celle de la Commission des examens pour le certificat d'aptitude à l'inspection primaire, qui a fourni des fonctionnaires compétents et que Gréard présidait encore un mois avant sa mort, et celle du Comité de l'enseignement public dans lequel ont été discutés les projets de loi et élaborés les programmes et les instructions relatives à l'enseignement primaire. Il lui a demandé de présider à plusieurs reprises des Congrès d'instituteurs, notamment, en 1895, celui des sociétés libres d'instruction populaire qui a donné une impulsion aux cours d'adultes.

Le successeur de M. Buisson dans les fonctions de directeur de l'enseignement primaire, M. Bayet (3), a professé à l'égard de Gréard les mêmes sentiments que son prédécesseur.

---

(1) 153.059 élèves en 1869, 278.632 au 1er juillet 1903 (189,678 dans les écoles publiques, maternelles et primaires élémentaires et 88,954 dans les écoles privées). Le personnel enseignant des écoles publiques comprenait 4,363 personnes au 31 décembre 1903.

(2) Une semaine après la mort de Gréard, M. Buisson écrivait dans le *Manuel général de l'instruction publique* (mai 1904) : « ... Son œuvre pédagogique restera le type et l'exemple d'une réforme faite non du dehors, mais par le dedans, à force d'appels au bon sens et au bon cœur de tous, par la pression des bons conseils, par l'autorité de la raison et avec beaucoup de patience, de fermeté douce et de foi quand même au progrès..... », et, en terminant : « La carrière de M. Gréard laissera dans notre pays une trace ineffaçable. On peut dire, sans trop d'inexactitude, qu'il aura été le Rollin de la République. »

(3) Gréard venait de mourir lorsque M. Gasquet a été appelé à la direction de l'enseignement primaire.

En mars 1876, sous le ministère Wallon, avait été créée la Commission de statistique de l'enseignement primaire. M. Buisson en a été d'abord le secrétaire. Gréard en était membre (1). Il l'est resté jusqu'à sa mort, assidu aux séances des sessions quinquennales, autant que ses autres occupations le lui permettaient, et témoignant toujours le même intérêt aux questions d'enseignement primaire. Il nous manquait en 1904; j'ai été l'écho de l'assemblée en exprimant, à l'ouverture de la session, notre douloureux regret d'être privés de sa lumineuse expérience.

C'est à l'Hôtel de Ville que Gréard a accompli pour ainsi dire toute son œuvre primaire ; elle restera dans l'histoire de l'enseignement son œuvre maîtresse. Jules Ferry, qui avait commencé à le connaître et à l'apprécier, en 1870, étant maire de Paris, disait un mot juste quand, devenu ministre, il le qualifiait, dans un Congrès de l'enseignement primaire, de « Premier instituteur de France » (2).

*
* *

Sous le ministère Bardoux, M. Zévort avait été appelé (16 janvier 1879) au vice-rectorat de l'Académie de Paris en remplacement de M. Mourier. Six jours après son entrée au ministère, Jules Ferry (3) appela M. Zévort à la direction de l'enseignement secondaire et confia le vice-rectorat à Gréard (10 février 1879) (4).

Gréard, qui désirait ce poste, en a été reconnaissant au ministre, qu'il a toujours secondé avec dévouement et sur la vie intime duquel il songeait, en 1904, à écrire un article pour la *Revue pédagogique* à l'occasion du livre de M. Rambaud. La famille de J. Ferry devait lui communiquer des lettres intimes.

Dans le vice-rectorat, Gréard trouva un cadre plus général qu'il sut dès l'abord élargir. A la Sorbonne, c'est sur l'enseignement tout entier qu'il a exercé son action, soit dans son cabinet de recteur, soit dans les commissions du ministère dont il devint membre ou président.

Il est resté vingt-trois ans dans ce poste, refusant d'accepter l'offre d'un ministre qui songeait à lui confier la double direction de l'enseignement supérieur et de l'enseignement secondaire réunis et celle des nombreux sénateurs qui lui proposaient un siège inamovible (1883).

A l'enseignement secondaire il n'a pas eu à donner par lui-même un cadre définitif comme il avait fait pour le primaire. Mais il a participé aux modifications successives du plan; il les a appliquées; il a produit ses idées sur la

---

(1) Il était membre honoraire de l'Institut international de statistique depuis la fondation de cet Institut (en 1885).

(2) C'était au mois d'avril 1881. « Les instituteurs se rappelleront toujours que l'œuvre scolaire de la troisième République s'est incarnée dans sa personne », écrit un inspecteur primaire de Paris, M. Drouard, qui a longtemps servi sous sa direction. (*Petit Journal d'éducation et d'enseignement*, juin 1904.)

(3) Jules Ferry est devenu ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts le 4 février 1879.

(4) « M. Gréard, inspecteur général de l'instruction publique, directeur de l'enseignement primaire de la Seine, est nommé vice-recteur de l'Académie de Paris en remplacement de M. Zévort, appelé à d'autres fonctions. M. Gréard est nommé inspecteur général honoraire. »

matière dans sa correspondance, dans ses circulaires, dans ses rapports au Conseil académique. Nous les retrouvons condensées dans deux volumes d'*Éducation et instruction* (1).

Dans ces volumes il signale tout d'abord l'insuffisance des lycées à Paris dont la population a augmenté et d'où les établissements libres ont pour la plupart disparu. Les anciens bâtiments étaient trop étroits; des quartiers, maintenant très peuplés, étaient entièrement dépourvus. Gréard obtient les crédits nécessaires; le lycée Saint-Louis est agrandi; le petit lycée Charlemagne est surélevé: le petit lycée Condorcet, rue d'Amsterdam, est terminé (1882-1883); le lycée Janson de Sailly, le plus important de nos bâtiments d'enseignement secondaire, est ouvert en 1884; la reconstruction du lycée Louis-le-Grand s'exécute en même temps que celle du petit lycée bâti sur l'emplacement des anciens jardins du Luxembourg (achevé en 1885) (2). Bientôt après s'élèvent, à deux extrémités de Paris, le lycée Buffon (1889) et le lycée Voltaire (1890). L'École Monge est transformée en lycée Carnot (1894). Hors de Paris, le petit lycée de Vanves devient (1881-1884) un lycée de plein exercice et prend le nom de Michelet (1888); le lycée Lakanal, à Bourg-le-Reine, offre le type d'un lycée dans un site champêtre (1885).

Gréard ne prétend pas supprimer l'internat (3). Mais, pour Paris, l'externat a sa préférence; il recommande surtout l'externat surveillé, qui, comme le disait Rollin, « fait profiter des avantages du collège en maintenant le lien avec la maison paternelle » (4).

Dans *Instruction et éducation* il passe en revue les programmes depuis le seizième siècle (5), surtout depuis le règne de Louis-Philippe, c'est-à-dire

(1) La collection est en quatre volumes qui ont été publiés en 1888 et qui ont eu une seconde édition en 1889. Aujourd'hui le premier volume (enseignement primaire) est à sa troisième édition; le second et le troisième (enseignement secondaire) à leur deuxième édition; le quatrième (enseignement supérieur) à sa deuxième édition, librairie Hachette.

(2) Devenu lycée Montaigne en 1891, il a continué à être affecté aux classes inférieures jusqu'à la cinquième inclusivement.

(3) « Nous n'aimons pas le principe de l'internat; nous travaillons à en réduire l'usage, mais il nous paraît impossible d'en supprimer l'institution. » Dans la déposition devant la Commission d'enquête sur l'enseignement secondaire, il exprima encore sa préférence pour l'externat. Mais il ajoutait que vouloir faire de l'externat la forme unique, ce serait aller « contre les incontestables besoins d'un grand nombre de familles qui n'ont ni le temps de suivre leurs enfants dans leurs études, ni les ressources nécessaires pour les placer sous des tutelles coûteuses ». Il remarquait que les lycées d'internes établis hors des villes, sur lesquels il avait fondé des espérances, n'avaient donné que de médiocres résultats. Il recommandait le demi-pensionnat qui était en progrès à Paris. *Education et instruction. Enseignement secondaire*, t. II, p. 213. Cependant le lycée Lakanal est prospère aujourd'hui.

(4) « L'éducation publique ne peut réussir qu'à condition que la famille la prépare, la soutienne et la complète. » *Ibidem*, p. 223.

(5) Je signale, entre autres documents intéressants à consulter, l'annexe du volume d'*Éducation et instruction* dans lequel Gréard a réuni les programmes de l'enseignement secondaire, classe par classe de 1791 à 1886, et, en outre, les plans d'études des Jésuites (1599), de Port-Royal et de l'Université au XVIII^e siècle. Le mémoire qui se trouve en tête du troisième volume de ce recueil est extrait de *La question des programmes dans l'enseignement secondaire. Mémoire présenté au Conseil académique dans*

depuis le temps où les besoins nouveaux de la société exercent leur pression sur les programmes, les surchargent parfois quand ils y pénètrent et accusent l'Université de routine quand on ajourne les réformes. La bifurcation du plan d'études de 1852 avait essayé de leur donner satisfaction. Elle n'était pas sans raison d'être; mais elle avait été impopulaire dans le professorat et auprès des familles qu'elle obligeait à faire trop tôt un choix, et elle n'a pas duré même autant que l'Empire. Le plan de J. Simon en 1872 (1) allégeait le programme de quelques matières et le complétait sur d'autres; celui de 1874 (2) l'avait ramené vers les anciens errements. Celui de 1880 (3), auquel Gréard a collaboré, le partagea à peu près également en un triple cycle entre les lettres et les sciences, mais il a paru à Gréard, comme à beaucoup de pédagogues, trop touffu (4). « Notre enseignement, au milieu de ces révolutions, remarque-t-il (5), s'est incessamment chargé; chaque fois qu'on y touchait pour le simplifier ou l'alléger, on aboutissait finalement sous une forme ou sous une autre, à en compliquer la marche ou à en aggraver le fardeau ». « Le malheur de nos programmes, dit-il ailleurs, en général, c'est d'être trop bien faits, je veux dire d'être faits par des hommes spéciaux (6). » La critique pourrait tomber sur moi, car les programmes de géographie que j'ai rédigés avec M. Himly et les autres membres de la commission de 1871-1872 étaient très détaillés. Notre excuse est que nous jugions utile alors de tracer la voie pour une méthode nouvelle (7). Au sujet de la surcharge, je dirais volontiers, comme Gréard dans l'enquête de 1899 : « On ne peut pas faire place aux nouveautés sans diminuer la place des anciens enseignements : les cerveaux ne se sont pas dilatés depuis soixante ans et on gagne moins à les bourrer qu'à les développer. »

Aux programmes de 1880 ont été substitués ceux de 1885 qui ont un peu diminué cette surcharge et qui ont mis les professeurs plus à l'aise (8); puis les programmes de 1890 pour l'enseignement classique littéraire, qui ont eu

---

la séance du 1er juillet 1884 par M. GRÉARD, *membre de l'Institut, vice-recteur de l'Académie de Paris*. 1 vol. in-4°. 1884. Dans ce mémoire, Gréard recommande, entre autres procédés, l'unité d'enseignement dans les classes inférieures, la variété dans les classes supérieures, partout l'indépendance des maîtres.

(1) Instruction ministérielle du 27 septembre 1872. J'ai collaboré à ce plan, avec M. Himly, pour la partie historique et géographique.

(2) L'instruction ministérielle du 18 septembre 1873 (M. Batbie étant ministre) a suspendu l'application du plan de J. Simon. Le nouveau plan d'études des lycées a été prescrit par arrêté du 23 juillet 1874 (M. de Cumont étant ministre).

(3) Arrêté ministériel du 2 août 1880 promulguant le nouveau plan d'études et nouveaux programmes de l'enseignement secondaire classique.

(4) Voir, par exemple, *Éducation et instruction*, t. III, p. 157

(5) *Éducation et instruction. Enseignement secondaire,* t. II, p. 96.

(6) *La question des programmes dans l'enseignement secondaire*, p. 93.

(7) Dans les instructions que j'ai données pour interpréter les programmes, j'ai toujours recommandé l'indépendance du professeur en face du texte de ces programmes (Voir t. I, p. 165, ma déposition dans l'enquête de 1899).

(8) *Nouveaux programmes de l'enseignement secondaire prescrits par arrêté du 22 janvier 1885.*

pour objet un nouvel allègement (1) et ceux de 1891 pour le moderne (2). L'Université subissait la pression du siècle, partagée entre le désir de sauvegarder les études désintéressées qui élèvent l'esprit et de répondre aux exigences des utilitaires. L'enseignement moderne était une seconde voie ouverte aux études libérales, parallèle à la première, l'une avec et l'autre sans les langues grecque et latine, mais ce n'était plus l'enseignement spécial. Ce dédoublement ne déplaisait pas à Gréard; toutefois il ne pouvait s'empêcher de penser que l'ancien enseignement spécial avait aussi son mérite.

Je suis de ceux auxquels la reconnaissance a fait un moment regretter les exercices latins et grecs de la vieille Université, mais qui ont senti la nécessité du sacrifice, parce que j'avais un peu cultivé les sciences que je regarde comme un élément essentiel de la formation de l'intelligence, parce que j'ai enseigné avec conviction l'histoire contemporaine, que j'ai travaillé à développer la géographie conçue non comme une nomenclature mais comme un enchaînement logique procédant de la nature à l'homme et donnant une notion du monde actuel, parce qu'ancien professeur de rhétorique j'ai envié le programme littéraire qui ouvrait le XIXe siècle et entr'ouvrait les siècles antérieurs au XVIe, parce qu'enfin j'ai toujours pensé qu'il était bon à la fois d'élaguer les broussailles des programmes et de leur donner de l'air en laissant au professeur la liberté de s'y mouvoir à l'aise. Mais, si j'étais encore professeur de lycée, je me sentirais à l'étroit dans une classe d'une heure.

Nous avons maintes fois parlé de ces questions avec Gréard, et, sur les points importants, son sentiment était d'ordinaire en accord avec le mien; il était partisan d'un enseignement vivant accommodé aux nécessités du temps.

Dans l'enquête sur l'enseignement secondaire qui a eu lieu en 1899 sous la présidence de M. Ribot, Gréard a été le premier invité à déposer. Il l'a fait brièvement sans s'ouvrir tout entier. Il justifie l'Université d'accusations injustes ou exagérées, mais il ne dissimule pas qu'il y a des réformes à opérer. Diversifier et assouplir (3) les formes de l'éducation secondaire de manière qu'elle s'adapte aux besoins des localités, toutefois ne pas séparer le grec et le latin, conférer à l'enseignement moderne les mêmes consécrations qu'au classique, encourager l'éducation physique, accroître l'autorité des proviseurs en leur donnant des pouvoirs plus étendus et pour cela en les choisissant parmi les professeurs les plus distingués, réforme très désirable (4) : voilà la dernière expression publique de son opinion sur la matière. Il a voté à la section permanente et au Conseil supérieur de l'instruction publique le plan d'études de 1902, qui a été en quelque sorte l'aboutissement de l'enquête; mais il n'a pas, à

---

(1) *Plan d'études et programmes de l'enseignement secondaire classique dans les lycées et collèges* (*classe de lettres*) ; arrêtés des 28 janvier et 12 juin 1890. « La simplification des programmes, dit le ministre (M. Léon Bourgeois), exigée d'abord par les nécessités de l'éducation du corps, ne l'était pas moins par l'éducation même de l'esprit mise en péril par la surcharge du savoir. »

(2) Arrêté du 15 juin 1891. Le programme spécial pour les mathématiques élémentaires a été publié par arrêté du 24 janvier 1891.

(3) Dans ma déposition je disais : « Je voudrais — c'est un désir que j'ai exprimé maintes fois depuis trente ans — plus de souplesse dans les programmes. »

(4) Je suis un de ceux qui dans leur déposition ont émis aussi cette opinion. « Fortifier l'autorité des proviseurs, j'ai toujours été de cet avis... »

ma connaissance, eu à publier son jugement sur le détail des programmes. Que ces programmes unissent partout les sciences aux lettres comme étant les unes et les autres nécessaires à la formation de l'intelligence et que les sciences soient exposées suivant la méthode expérimentale, je le juge bon et je crois qu'il le jugeait ainsi. Toutefois ce plan donnera-t-il à l'enseignement secondaire son assiette définitive ? Sa quadruple division procurera-t-elle pleine satisfaction à l'opinion des pédagogues et aux préoccupations des familles ? L'avenir le dira.

Gréard goûtait peu l'utopie de l'instruction intégrale, et il se tenait en garde contre les prétentions envahissantes de l'instruction utilitaire. Il cherchait un équilibre. « Il n'y a pas d'enseignement, dit-il, dans lequel il ne puisse entrer une part de culture désintéressée et une part d'utilité positive » ; mais il voulait que cette culture désintéressée, faite non de vague rhétorique, mais de connaissances rationnelles, littéraires et scientifiques, graduée selon les âges, tenant toujours l'intelligence en éveil, fût l'objectif de l'éducation classique (1).

*
* *

Décidé à déblayer l'accumulation des matières sur le même programme, Gréard reconnaît que « la diversité s'impose aujourd'hui à notre éducation (2), c'est-à-dire qu'il faut plusieurs cours d'études, non pas toutefois jusqu'à l'émiettement comme dans les Athénées belges qu'il cite en exemple (3). Ceci nous amène à l'enseignement secondaire spécial. Il ne le confond pas avec l'enseignement primaire supérieur et il ne croit pas que celui-ci le remplace (4). « C'est toute une éducation, moins élevée, moins fine, d'une autre nature que l'éducation classique, mais non d'un autre ordre (5). » L'Université n'a pas fait à cet enseignement un accueil sympathique. Avec Gréard, je le regrette.

Il n'admet pas, d'autre part, que le spécial empiète sur le classique, mais il admet la cohabitation. « Nous voudrions toutefois, dit-il, quelque chose de plus. » (6).

Le plan d'études de 1881 qui partageait l'enseignement secondaire spécial en trois cours : élémentaire, moyen, supérieur, d'une durée totale de huit ans, et qui créait, outre le certificat d'études, un diplôme de bachelier de l'enseignement secondaire spécial, recommandait de rendre, autant que possible, les établissements où devait se donner cet enseignement distincts des lycées et collèges classiques (7). Gréard en créa deux à Paris, Buffon ouvert en 1889 et

---

(1) *Education et Instruction*, *Enseignement secondaire*, t. II, p. 117.

(2) *Ibidem* t. II p. 119.

(3) *Ibidem*, t. II p. 106.

(4) *Ibidem* t. II p. 122,

(5) *Ibidem*, tome I, p. 78. Voir aussi *L'enseignement secondaire spécial. Mémoire présenté au Conseil académique de Paris dans la séance du 22 juin 1881 par M.* GRÉARD, *membre de l'Institut, vice-recteur de l'académie de Paris*, 1 vol. in-4°, 1882.

(6) *Education et instruction*, *Ens. sec.* t. I, p. 85.

(7) Rapport de M. Morel au Conseil supérieur de l'instruction publique ; décret du 11 août 1881 ; arrêté du 28 juillet 1852 ; décrets du 28 juillet 1892 et du 15 août 1882.

Voltaire en 1890. N'est-il pas fâcheux que l'expérimentation ait été troublée par les sollicitations des familles qui ont amené l'administration à superposer un enseignement classique au moderne ?

Je me souviens que Gréard m'a fait présider la distribution des prix de ces deux établissements, arguant de l'intérêt que je portais à l'enseignement spécial aux programmes desquels j'avais été appelé à travailler sous le ministère Duruy (1).

Je lui en portais beaucoup et j'ai toujours estimé que la séparation, quand elle était possible, devait être préférée à la cohabitation (2). Je le comprenais, non comme parallèle au classique et équivalent en grade, mais comme préparant en peu d'années, quatre seulement, par une méthode relativement pratique, la grande masse des adolescents qui sont destinés à entrer de bonne heure dans l'agriculture, l'industrie ou le commerce (3). L'économie politique, qui est la philosophie de l'industrie, y était à sa place.

Les programmes successifs ont tout d'abord allongé la durée de ses cours ; puis ils l'ont absorbé. Je n'en retrouve maintenant qu'un à peu près dans le type Turgot qui, bien que classé administrativement comme primaire supérieur, s'en distingue en fait, ne fût-ce que par la pluralité des professeurs. Je regrette de ne plus le reconnaître dans les cadres du secondaire. J'ai eu plus d'une fois l'occasion d'exprimer mon sentiment à cet égard, en dernier lieu dans l'enquête de 1899.

*
* *

L'instruction des femmes a été une des plus vives, j'ajouterai une des plus chères préoccupations de Gréard (4).

Il avait suivi de près l'élaboration de la loi du 21 décembre 1880 (5) ; il s'occupa de l'exécution avec la résolution qu'il apportait dans toutes les affaires administratives, et avec un zèle ardent : c'était une nouveauté dont il avait à cœur d'assurer le succès. Esprit pondéré, il n'était ni avec ceux qui pensaient

---

(1) Programmes de la première, seconde et de troisième année de géographie, et programme d'économie agricole, industrielle et commerciale.

(2) Un écrivain qui s'inspirait souvent de la pensée de Gréard, Henri Michel a écrit : « Je crois que chacun de ces trois enseignements (gréco-latin, classique français, spécial) devrait, autant que possible (ici on se heurte à des difficultés d'ordre matériel qui motivent cette restriction), être logé dans sa maison à lui. On touche du doigt les deux causes principales du désordre dont souffrent les études secondaires. Le classique et le moderne cohabitent trop souvent, au grand détriment de l'un et de l'autre. » *Notes sur l'enseignement secondaire*, p. XIII.

(3) Voir le tome I, p. 163 et suiv. de l'enquête.

(4) Je partageais son sentiment. Sous le ministère Duruy j'avais été un des fondateurs de l'Association pour l'enseignement secondaire des jeunes filles à la Sorbonne (voir *Éducation et instruction*, *Ens. secondaire*, p. 148, 152 et 156, t. I) et je m'honore d'en être le président depuis plus de vingt ans.

Une société dans laquelle je me trouvais en compagnie de Frédéric Passy, Marguerin, Bréal, Trélat et quelques autres, avait créé le collège Sévigné quelques mois avant la promulgation de la loi (21 décembre 1880) sur l'enseignement secondaire des jeunes filles

(5) Projet de M. Camille Sée, projet de Paul Bert, projet de la commission de la Chambre des députés ; discussion à la Chambre et discussion au Sénat.

qu'une femme en sait toujours assez, ni avec ceux qui n'admettent pas de différence entre les aptitudes et par suite entre l'éducation des deux sexes. Il attachait pour les filles plus d'importance à la formation de l'esprit qu'à l'acquisition même des connaissances. « Le premier souci, disait-il, d'une éducation bien dirigée, doit donc être d'assurer à la jeune fille cette haute culture morale qui crée la personne humaine ; de lui inculquer ce respect de la vérité et ce goût de la sincérité qui font la probité de l'intelligence et du cœur ; de lui constituer enfin, comme la plus précieuse des dots que l'instruction puisse donner, ce qu'on appelle familièrement un bon jugement, capable, dans les conjectures graves ou délicates, de se résoudre vite et bien (1). »

Décrets de création et d'organisation, rédaction des programmes, institution du certificat d'études et du diplôme de fin d'études, constitution de l'École Normale de Sèvres et de l'agrégation pour l'enseignement secondaire des jeunes filles, il a pris une part active à l'achèvement de l'édifice législatif et administratif de l'éducation féminine durant les années 1881 et 1882.

Pour l'installation de ce nouvel enseignement tout était à faire. Gréard entreprend et achève la construction des cinq lycées de Paris : Fénelon (1883-1893), Racine (1887), Molière 1888), Lamartine (1891-1893), Victor Hugo (1895). Hors de Paris, s'édifient, sous son impulsion, les lycées de Reims, de Versailles, les collèges de Chartres, de Beauvais, de Chalons et autres. Il va maintes fois sur les lieux surveiller et activer la bâtisse.

A l'agrégation où il m'avait demandé d'assister Legouvé, président du premier jury en 1883, et où j'ai continué à siéger plusieurs années, je sais avec quelle sollicitude il s'informait des moindres détails des épreuves et comme il était bien renseigné sur la valeur des candidates dont il aimait à suivre les progrès pendant leur noviciat à Sèvres.

Fénelon a été le premier lycée de jeunes filles et le type des créations ultérieures. On peut dire que Gréard en a été l'organisateur ou tout au moins qu'il a été l'inspirateur de la directrice qu'il avait choisie, Mlle Provost, ayant éprouvé sa capacité à l'École Normale des institutrices et à l'École Normale de Sèvres. Pendant plusieurs années il a voulu être informé de tout et imprimer à tout sa direction. Il ne se passait pas de semaine qu'il ne vînt visiter la maison, s'entretenant avec la directrice et avec les professeurs, se préoccupant de la tenue des élèves non moins que de leur instruction, créant, par ses conseils, toujours docilement suivis, une tradition nouvelle d'enseignement et de discipline.

Ici, comme dans l'enseignement primaire et dans l'enseignement secondaire des garçons, il voulait avant tout éduquer. « Le développement de l'intelligence et la formation du caractère, tel est l'objet commun de ces études, dit-il dans la préface d'*Education et instruction ;* si nous avions à en résumer la pensée en un mot, nous leur donnerions pour épigraphe : de l'éducation, de l'éducation, et encore de l'éducation. »

---

(1) *Éducation et instruction*, *Enseignement secondaire*, t. I, p. 221. Gréard avait publié en 1882 ce morceau (*Enseignement secondaire des jeunes filles*, grand in-8) qui avait eu trois éditions (en 1883) avant d'être reproduit dans la collection de 1887. Voir aussi l'*Enseignement secondaire des filles. Mémoire présenté au conseil académique dans sa séance du 27 juin 1892 par* M. Gréard, *membre de l'Institut, vice-recteur de l'Académie de Paris*, 1 vol. in-8, 1882.

L'œuvre n'était pas facile ; il fallait la défendre à la fois contre ceux qui la calomniaient en représentant les lycées de jeunes filles comme une école de perdition et contre ceux qui auraient désiré y faire prédominer une autorité autre que celle de l'Etat. Gréard y réussit, et, les bases une fois établies à Fénelon, il ouvrit, en huit années, les quatre autres lycées. Ces lycées ont été construits aux frais de l'Etat; c'est postérieurement que la Ville de Paris a apporté son concours.

Aujourd'hui les lycées de jeunes filles, malgré les préjugés qui ne sont pas partout dissipés et qui ne sauraient l'être complètement, sont devenus une institution nationale et, s'ils s'inspirent de l'esprit dont Gréard s'appliquait à les pénétrer, ils formeront des générations de femmes mieux préparées à la vie intellectuelle et aux devoirs sociaux que ne l'ont été les générations antérieures.

*
* *

Gréard s'est associé, avec les deux directeurs de l'enseignement supérieur dont il a été le collaborateur, aux créations qui ont transformé l'enseignement supérieur, créations de chaires et de laboratoires, conseils et assemblées de facultés, Conseil général des Facultés, puis Conseil de l'Université (décrets du 28 décembre 1885 et du 29 juillet 1897). Il aurait pu craindre que les institutions qui ont donné à ces corps savants et enseignants une précieuse autonomie ne fissent brèche dans l'autorité rectorale : il n'en fut rien.

Gréard trouva l'enseignement supérieur non moins à l'étroit dans ses locaux que l'enseignement secondaire. La Sorbonne demandait depuis longtemps à être mise plus au large; des plans avaient été dressés; une première pierre, devenue légendaire, avait été posée en 1855. Le développement que le ministère, sous l'impulsion d'Albert Dumont, donnait alors aux cours et aux laboratoires des Facultés rendait l'agrandissement urgent. La Sorbonne ne perdit pas à avoir attendu; on avait demandé pour elle 9,000 mètres en 1846, 13,333 en 1855; elle en obtint 19,792 par le traité signé le 30 juin 1881 par le ministre de l'Instruction publique et le préfet de la Seine (1).

Dans le mémoire qu'il présenta au Conseil académique le 4 décembre 1881, Gréard dit : « L'ensemble des crédits nécessaires à l'opération dont les frais s'élèvent à 27,200,000 francs est assuré. » Il annonçait en même temps d'autres constructions achevées ou commencées : la clinique de la Faculté de médecine transférée sur les terrains du Luxembourg, l'Ecole de pharmacie, la Faculté de théologie protestante, l'agrandissement voté ou préparé de l'École pratique de la Faculté de médecine et de l'École de droit. Ces constructions sont terminées aujourd'hui. L'œuvre commencée lorsqu'Albert Dumont était directeur de l'enseignement supérieur a été achevée sous son successeur (2).

(1) En décembre 1874, la commission du budget avait demandé qu'un projet lui fût soumis. Le projet, présenté au Conseil municipal en décembre 1876, adopté par lui en avril 1877, présenté à la Chambre des députés en janvier 1878, fut retiré par le gouvernement à cause des modifications que des députés demandèrent. Un second projet fut présenté par le gouvernement le 30 octobre 1879 au Conseil municipal qui ne l'accepta pas. Un troisième projet lui fut présenté en 1881 ; celui-ci aboutit au traité du 30 juin et a été confirmé par la loi du 22 août 1881.

(2) Voir l'*Enseignement supérieur en France* (1789-1893), par M. Louis Liard, t. II, p. 368.

La Sorbonne a été l'œuvre de prédilection de Gréard. C'est grâce à ses démarches que l'accord entre l'État et la Ville a été obtenu. C'est en grande partie grâce aussi au directeur de l'enseignement supérieur que le contrat put traverser toute la filière parlementaire en moins d'un mois.

Le 29 juillet 1881, le président du Sénat faisait savoir par dépêche au ministre de l'Instruction publique le résultat immédiatement après le vote et ce ministre le transmettait à Gréard avec un billet portant : « Offert à M. Gréard pour ses archives personnelles, en souvenir de son œuvre. »

L'exécution fut poussée avec la même activité. Le concours avait révélé un talent hors ligne dans un jeune architecte, M. Nénot; Gréard contribua à le faire agréer en lui enseignant à tempérer devant la commission l'expression trop absolue de ses idées, et, dès que cet architecte fut au travail, il s'associa étroitement à lui et suivit la construction, pour ainsi dire, pierre par pierre.

Il a consulté les professeurs sur les détails de l'aménagement. Il a insisté pour que le dessin général de la vieille cour d'honneur de Richelieu fût respecté (1), et il avait raison. Cousin admirait cette cour, surtout la chapelle, peut-être en souvenir des héroïnes du temps qu'il a célébrées; un soir, par un clair de lune, il m'a retenu une demi-heure dans cette cour à m'en décrire les beautés.

Une question d'architecture se posait qui avait une haute portée pédagogique. Des voix autorisées anathématisaient alors les leçons de parade devant de grands auditoires d'amateurs et recommandaient les conférences intimes devant des disciples avérés ; pour cela, il n'était besoin que de salles petites ou moyennes. Gréard les a multipliées; mais il a voulu avoir aussi de grands amphithéâtres. « Le développement des idées générales, a-t-il écrit plus tard pour justifier son plan, était-il incompatible avec l'exactitude des connaissances, la rigueur de la méthode, la pénétration de la critique ? De ce que le maître s'adressait à un auditoire nombreux et divers qui soutenait, échauffait, élevait sa pensée, en résultait-il nécessairement que sa parole fût moins sûre et moins féconde (2) ? » Il prenait le parti du bon sens, entre les extrêmes. Le temps lui a donné raison : les petites salles et les amphithéâtres sont remplis, et la science est menacée, comme il le prévoyait dans un de ses derniers écrits, de se trouver bientôt à l'étroit dans la grande Sorbonne (3). Les laboratoires ont besoin d'air et d'espace ; les oiseaux n'aiment-ils pas mieux faire leur nid dans un arbre de la plaine que dans une belle volière ?

---

(1) Dans sa publication, intitulée : *Monographie de la nouvelle Sorbonne* (1 vol. in-folio, 1903), M. Nénot a donné, par de très belles photographies, la comparaison de l'ancienne et de la nouvelle cour.

(2) Préface de Gréard à l'ouvrage de M. Nénot, *Monographie de la nouvelle Sorbonne*. On peut rapprocher cette expression de celle de M. Liard. (*L'Enseignement supérieur en France*, 1789-1893, t. II, p. 404) : « Les deux genres, cours publics et cours fermés, pouvaient coexister sans péril et la querelle, si querelle il devait y avoir, se jugerait plus tard aux résultats. »

(3) En 1870, les deux Facultés des lettres et des sciences possédaient 29 cours ; en 1892, elles possédaient 76 cours ou conférences. Voir *l'Enseignement supérieur en France* (1789-1893), par M. Louis Liard, t. II, p. 373. En 1905, la Faculté des lettres possède 33 chaires magistrales, 24 cours et 14 conférences ; la Faculté des sciences, 31 chaires magistrales, 16 cours et 15 conférences.

Ornementation, sculpture, peinture, Gréard a porté sur toutes les parties du monument sa vigilante attention. Quand Puvis de Chavannes eut achevé l'esquisse du tableau du grand amphithéâtre qui est son œuvre magistrale, il écrivit à Gréard : « Je voudrais encore une fois causer avec vous de mon sujet », et Gréard se rendit à l'atelier.

L'adjudication des travaux de la Sorbonne a eu lieu le 25 avril 1884 et les fouilles ont commencé le 5 septembre. Moins d'un an après, le 5 août 1885, le ministre de l'Instruction publique posait la première pierre pendant la distribution des prix du Concours général. De la construction divisée en trois parties, la première a été achevée le 6 août 1889, et le grand amphithéâtre a été inauguré par le Président de la République Sadi-Carnot ; la seconde a été achevée à la fin de l'année 1894 ; la troisième à la fin de 1901. Le 19 novembre 1896, une imposante cérémonie a eu lieu dans le grand amphithéâtre à l'occasion de la constitution de l'Université de Paris. La salle et les tribunes étaient combles. Le Président de la République présidait ; il remit à Gréard le grand cordon de la Légion d'honneur, aux applaudissements enthousiastes de toute l'assemblée.

La perspective manquait à la façade du monument. Gréard dépensa beaucoup de temps et d'efforts en négociations pour obtenir que de nouvelles constructions ne s'élevassent pas de l'autre côté de la rue des Ecoles sur l'emplacement de la librairie Delalain, et il obtint de la Ville de Paris la création du square qui étend cette perspective et donne à la Sorbonne pour vis-à-vis un chef-d'œuvre de l'architecture du moyen-âge.

On a surnommé Henri IV le roi bâtisseur ; ne pourrait-on pas appliquer aussi le surnom de bâtisseur au directeur et vice-recteur à l'instigation duquel Paris a été embelli de tant de grandes écoles et de monuments dignes de la capitale de la France ?

« Les Facultés ont pris possession de la Sorbonne nouvelle (1), écrit-il. Dans quelques semaines les locaux où elles siégeaient seront livrés au marteau des démolisseurs. La vieille Sorbonne aura vécu. N'est-ce pas l'heure de lui rendre l'hommage suprême, avant qu'elle ne soit plus qu'un souvenir ? » Pour le faire, Gréard a patiemment exhumé des archives les textes qui y sommeillaient depuis des siècles et il a reconstitué la modeste maison de Robert Sorbon et le noble édifice de Richelieu avec la physionomie de son vieux quartier, et avec la vie de ses écoliers. « C'est le Capitole intellectuel de la France, dit-il en répétant le mot d'un étranger ; sa méthode et ses mœurs ont bien changé ; ce qui est resté, c'est la passion de la science que la vieille Sorbonne lègue à l'Université de demain (2). »

---

(1) L'inauguration a eu lieu le 5 août 1889. Le volume in-8, *Nos adieux à la Vieille Sorbonne*, porte la date de 1890.

(2) Gréard et M. Liard, alors directeur de l'enseignement supérieur, ont patronné la publication du Cartulaire de l'Université de Paris (*Cartularium Universitatis parisiensis*, 4 vol. in-folio) et obtenu à cet effet une subvention en faveur de l'éditeur, M. H. Denifle, assisté de M. É. Chatelain. Dans l'introduction du premier volume (mai 1889), l'éditeur s'exprime ainsi : « Jam nunc nihil nobis restat nisi jucundissimum gratiarum actionis officium ; primum Octavio Gréard, Academiam Parisiensem summa liberalitate, ingenio, acumine regenti, qui ubi audivit Chartularium illud parari nusquam alias quam Parisiis publicandum esse statim opinatus est, atque a Ludovico Liard, studiorum superiorum moderatore, minime Universitatum veterum incurioso, facile publicum subsidium impetravit ».

La justesse du goût de Gréard en matière d'art était connue dans le monde des artistes. C'est peut-être ce qui a suggéré à la famille de Meissonier la pensée de lui demander une étude qui servît d'introduction à la publication des souvenirs et entretiens du peintre. Gréard hésitait à accepter; le charme des confidences de Chenavard, intime ami du défunt, l'enthousiasme de la veuve, une visite à la maison de Meissonier à Poissy, véritable musée, le décidèrent. Nous nous en félicitons; car le Meissonier est, dans la galerie des portraits qu'il a peints, unique en son genre, délicieux, d'une touche délicate et réservée, d'une analyse et d'une vérité de critique qui a fait dire à des artistes qu'on ne pouvait mieux juger (1). Meissonier, qui s'estimait très haut, n'aurait peut-être pas trouvé le jugement trop au-dessous de lui.

L'histoire des vingt-quatre années du vice-rectorat de Gréard se confond presque avec l'histoire de l'instruction publique « Après le ministre, a dit quelque part M. Buisson, c'était le premier personnage de l'Université. » Gréard s'est intéressé à tout, apportant partout un esprit de réforme à la fois tenace et circonspect, ayant la main ferme dans l'exécution, aimant l'autorité et jaloux de maintenir la sienne intacte. Il a touché à tout; il a beaucoup dirigé comme chef à la Sorbonne et comme conseiller au ministère. Il ne craignait pas les nouveautés : il a beaucoup innové lui-même; mais il n'aimait pas plus la précipitation que la routine; faire chaque chose à son temps et graduer les réformes en gardant du passé ce qui s'accommodait à l'avenir et en évitant de dérouter les familles était une de ses règles de conduite.

La délégation à la Ville était un service secondaire de bureau avant lui; il en a fait un service de premier ordre. Le vice-rectorat était avant lui pour ainsi dire un office d'expédition des affaires courantes; il en a fait le principal centre du mouvement pédagogique : il le reste.

Indépendamment de sa correspondance qui était très active et qu'il avait le difficile mérite de tenir au courant jour par jour, les circulaires qu'il adressait à ses administrés forment chaque année un gros volume in-4° et constituent aujourd'hui une collection considérable dans les archives du vice-rectorat.

*
* *

Rapports, programmes, circulaires, bâtiments ne donnent encore qu'une idée incomplète du rôle de Gréard à la Sorbonne. Il faut le voir dans son cabinet, d'abord le grand et austère cabinet de la vieille Sorbonne, éclairé d'un jour pâle sur la cour, puis le cabinet moderne qu'il a inauguré. Quelle activité il y a déployée, les inspecteurs d'Académie et le secrétaire de l'Académie, qu'il avait intimement associés à son travail, le savent. Combien d'universitaires ont passé par ce cabinet et combien se souviennent de la bonne grâce avec laquelle il les y a reçus?

Sa physionomie avait un charme séduisant. Les traits étaient réguliers et fins, le front dégagé, les sourcils noirs et bien arqués, le regard pénétrant, les lèvres minces; l'ensemble était harmonieux et noble; l'allure générale imposante, mais sans morgue.

---

(1) *Jean-Louis-Ernest Meissonier. Ses souvenirs, ses entretiens*, précédés d'une étude sur sa vie et son œuvre par O. Gréard, de l'Académie française. 1 vol. gr. in-4, 1897.

Il avait l'abord un peu froid, affable cependant à moins qu'une forte raison ne l'obligeât à se montrer sévère; il aimait à plaire et il ne lui déplaisait pas que les personnes auxquelles il s'intéressait le lui laissassent entendre. Il avait voulu connaître son personnel et il le connaissait bien; parfois il l'étonnait par la précision de ses souvenirs. Il l'attirait volontiers. Il s'intéressait à tout ce qui l'intéressait, aux affaires de famille comme à celles du métier; il mettait ses interlocuteurs à l'aise, les questionnant, dirigeant, encourageant ou consolant par quelques mots justes et gracieux qui portaient.

Un de ses plus intimes collaborateurs, M. Duplan, son secrétaire lorsqu'il était directeur de l'enseignement primaire du département de la Seine, aujourd'hui inspecteur général, nous le montre dans son cabinet de l'Hôtel de Ville. « C'est surtout avec les instituteurs que sa bienveillance prenait un caractère cordial, paternel, qui lui donnait à leurs yeux un prix inestimable. Son cabinet était comme une sorte de confessionnal où l'on ne songeait plus à cacher ses peines et déguiser ses faiblesses. Nul n'a plus conseillé, plus réprimandé même; nul n'a moins puni. Les coupables sortaient de son audience dûment sermonnés, repentants. Aucun ne l'a quitté avec un sentiment de révolte (1). »

A la Sorbonne, voici comment le représente un professeur de l'enseignement secondaire, fin critique, M. Chantavoine : « Je le vois encore dans son grand cabinet rectoral; il se prêtait aux entretiens avec l'aménité la plus engageante; il déposait toute sa grandeur pour être le conseiller et l'ami de ceux qui recouraient à son obligeance ou à ses lumières. »

Ses conseils en effet étaient fortifiants. On sortait d'ordinaire de ce cabinet content de lui et souvent même plus content de soi. J'ai reçu avant et depuis sa mort bien d'autres témoignages que ceux que je cite de l'impression profonde que faisait sa parole et de la reconnaissance que maîtres et maîtresses conservent de sa bienveillance. Cette bienveillance était voulue, étudiée même; mais elle n'était ni feinte ni banale : c'était une marque sincère d'intérêt.

S'il savait communiquer à ses collaborateurs directs son ardeur, il était en général discret dans ses entretiens avec ses subordonnés, invitant à la confiance sans s'engager lui-même au delà de la limite qu'il s'était fixée et ne promettant que ce qu'il était décidé à tenir. Homme de devoir, il faisait passer avant tout le « service », ainsi que l'a dit justement au lendemain de sa mort un de ses disciples bien-aimés, et il regardait comme une partie essentielle de ce service de bien accueillir ceux qui avaient affaire à lui et d'entretenir des relations suivies avec ses administrés.

Afin de se tenir en communication constante avec eux, il ne refusait jamais une audience et il consacrait beaucoup de temps à ses réceptions; le jeudi et le dimanche matin, son antichambre était toujours remplie. Des amis lui conseillaient de se décharger un peu de cette lourde besogne sur ses collaborateurs; le « service » et le cœur l'empêchaient d'y consentir.

A une personne qui lui disait combien le sentiment de gratitude était profond chez les institutrices de Paris : « Elles ont raison, répondait-il, car j'étais tout à elles. » On l'a vu le jour de ses funérailles; une foule composée de membres de l'enseignement, hommes et femmes, sans avoir reçu d'invitation, suivait le cortège. La famille avait demandé qu'on n'envoyât ni fleurs ni couronnes; néanmoins,

(1) *Revue pédagogique*, 15 mars 1902.

à l'entrée de l'église, une femme âgée, ancienne institutrice, glissa un bouquet de violettes sur le cercueil ; on n'osa pas la repousser. Sur sa tombe on a trouvé mainte fois des fleurs, déposées par des mains inconnues.

Son affabilité, Gréard la portait dans les conseils, Conseil académique, Conseil de l'Université, conseils et commissions du ministère. Elle contribuait à son autorité et certes cette autorité était grande, je dirais presque incontestée, parce qu'à une volonté ferme il joignait l'expérience, la mesure dans le jugement et la connaissance parfaite de toutes les questions. On s'étonnait de le voir passer sans effort apparent de l'une à l'autre, toujours présent, laissant librement se produire les opinions, puis à la fin les résumant brièvement et sachant trouver le mot décisif (1).

Il ne faisait pas de proposition à la légère; aussi était-il très sensible aux marques d'opposition, quand il les croyait injustifiables.

La carrière de la haute administration a des épines et des fondrières; il est impossible de ne pas en avoir rencontré quand on l'a parcourue pendant plus de vingt ans sous divers ministères et dans un temps de transformation ; impossible aussi de ne pas froisser des opinions et laisser derrière soi des mécontentements. Mais on rendra cette justice à Gréard que, tout en voulant fermement ce qu'il voulait, il avait dans le langage la forme conciliante, comme de la bienveillance au fond, et que son rôle a été celui d'un conseiller libéral et souvent d'un modérateur.

Dans les cérémonies il représentait bien l'Université. Je ne crois pas qu'elle ait eu avant lui de vice-recteur qui ait fait meilleure figure sous la robe. La Sorbonne conserve son image dans plusieurs peintures, même avec un appareil équestre qui ne lui était pas familier. Sa famille le conserve dans des portraits dont le dernier, qui a figuré au Salon de 1904, est, après la belle médaille de Chaplain, celui qui me touche le plus. Mais l'image, quelque artistique qu'elle soit, rend-elle toute la réalité?

*
* *

Pour être administrateur, Gréard n'avait pas renoncé à être homme de lettres, et, quoique ses travaux universitaires fussent d'étendue à occuper toute une existence, il trouvait le temps d'écrire, outre ses rapports qui sont parfois des œuvres de style, des articles et même des livres. Le portrait est la forme qu'il a affectionnée et la manière dont il l'a traité le classe parmi les bons écrivains moralistes et pédagogues du XIXe siècle.

---

(1) Un universitaire qui s'est trouvé très souvent en commission avec lui, M. Bréal, (*Bulletin de la société de linguistique de Paris*, septembre 1904), a parlé de lui en ces termes : « Après l'avoir entendu traiter avec compétence de l'aménagement des salles d'asile ou des mérites respectifs des deux bouliers-compteurs, je l'ai vu, sur les plus grandes questions, émerveiller le Conseil par la lumière de sa raison, par l'impartialité de son jugement, par la chaleur vibrante, quoique toujours contenue, de sa parole : une question avait été débattue sous ses divers aspects par différents orateurs avec compétence, avec force, avec hauteur de vues. Il semblait qu'il ne restât plus rien à dire. M. Gréard prend alors la parole, reprend les divers arguments pour les classer selon leur importance, et, se plaçant à un point de vue supérieur, attire à lui les convictions, met fin aux incertitudes et décide le vote. Ceux qui l'entendaient pour la première fois avouaient qu'ils ne s'attendaient pas à ce spectacle. »

Quand le *Journal des Débats* constitua le groupe des collaborateurs de son centenaire, c'est à Gréard qu'il confia la notice sur *Prévost-Paradol* : elle lui revenait du droit de l'amitié comme de celui du talent (1). Nul ne pouvait pénétrer plus avant dans le secret de cette âme vive, passionnée, primesautière, avide de plaisir et de commandement, fière et consciente de sa supériorité ; personne n'aurait fait aussi bien comprendre la valeur de ce polémiste incomparable qui était aussi un moraliste.

L'année suivante, la biographie de Prévost-Paradol avait son pendant dans celle d'*Edmond Scherer*. C'est l'histoire d'une âme, a-t-on dit alors ; on pourrait préciser en disant l'histoire psychologique d'une conversion. Gréard avait abordé le sujet avec la pensée d'écrire un article ; quand il eut en main les notes, jusque-là secrètes, écrites par Schérer, sorte d'examen de conscience presque journalier où se déroulait l'évolution de cette âme possédée du besoin de s'analyser pour se comprendre, toujours sincère, il fut saisi d'un vif intérêt et il fit un livre, assurément le plus profond des livres d'analyse morale qui soient sortis de sa plume. Il y montre comment, par une gradation ascendante, ce pasteur calviniste et professeur avait passé de l'adhésion littérale aux écritures saintes à l'interprétation des textes par l'esprit, puis à la croyance en un rédempteur dégagée de formule, de là à un Christ modèle de la perfection morale sur la terre, et aboutissait finalement au doute et à l'impossibilité pour l'intelligence humaine de pénétrer l'au-delà.

Combien de jeunes âmes, sans avoir une perception aussi nette, ont traversé une crise morale de ce genre ? Quand Gréard décrivait si minutieusement celle de Schérer, avait-il réminiscence de l'évolution qui, de la jeunesse à l'âge mûr, s'est produite en lui-même et qui est restée enfermée au fond de son âme ?

Dans les dernières années de sa vie, Schérer était sénateur. Il regardait la République comme la conséquence logique de notre histoire ; ce qu'il appréhendait pour elle, c'était l'envahissement par les chimères d'une démocratie niveleuse. Gréard tempère ce jugement. « Sagement réglé, ajoute-t-il, l'état démocratique est une juste extension des lois de l'équité sociale. Aussi, le devoir des esprits modérés est-il de travailler à surmonter les répugnances des timides en les réconciliant avec l'inévitable, et de tempérer chez les croyants un enthousiasme gros de déceptions et de périls » (2).

C'est aux femmes éducatrices — je dirais pédagogues si cette qualification n'évoquait encore chez certains lecteurs une idée de pédantisme — que sont consacrées principalement les études de Gréard ; l'instruction des filles était, on le sait, une des parties principales de son œuvre administrative. Dans le volume qu'il a publié en 1887 (3) sous le titre d'*Éducation des femmes par les femmes*, cinq chapitres sont consacrés à des femmes (4), et il place ce volume sous le patronage de M^me^ de Sévigné. Il n'a omis cependant ni Fénelon, dont le traité classique de l'*Education des Filles*

---

(1) *Prévost-Paradol*, dans le *Centenaire du Journal des Débats*, 1889. La biographie de Prévost-Paradol a été tirée à part ; elle a eu deux éditions, librairie Hachette.

(2) *Edmond Schérer*, p. 227. L'ouvrage a eu deux éditions, librairie Hachette.

(3) Il y a eu une seconde édition en 1889. Ce volume était la première série d'une œuvre qu'il comptait continuer. Il est aujourd'hui à sa sixième édition.

(4) M^mes^ de Maintenon, de Lambert, d'Epinay, Necker, Roland.

est, dit-il, un « livre d'un bout à l'autre plein de sève » (1), ni J.-J.-Rousseau dont les théories sentimentales et les héroïnes, trop sentimentales elles-mêmes pour n'être pas exposées à faillir, avaient enthousiasmé les femmes du XVIII[e] siècle. C'est à des femmes qui ont subi cet ascendant, à M[me] d'Epinay et à deux autres que la raison et les devoirs de la vie ont préservées de s'y asservir, M[me] Necker et M[me] Roland, qu'il a réservé la fin du volume. La place d'honneur appartient à M[me] de Maintenon dont Gréard a fait une étude approfondie (2). Ce n'est pas une histoire de l'épouse de Louis XIV; car il a laissé dans l'ombre le rôle qu'elle a pu jouer dans la politique; c'est à la créatrice de Saint-Cyr qu'il s'est attaché. Par ce côté son héroïne justifie la sympathie qu'il lui témoigne, non sans réserve d'ailleurs. Ayant connu les privations de la pauvreté et l'étroitesse de la vie de couvent, M[me] de Maintenon avait entrepris de donner gratuitement à des jeunes filles pauvres de la noblesse une éducation plus libre qui fût une préparation à la vie du monde : entreprise charitable. Elle s'est fait de son rôle de maîtresse d'école un devoir journalier; elle a formulé dans ses instructions des prescriptions sages; elle a même imprimé à la discipline un cachet libéral, du moins jusqu'à la crise qu'a déterminée la représentation d'*Athalie*.

Ces portraits, avec quelle finesse de plume les trace Gréard, les théories et les conseils de ces éducatrices, avec quelle sûreté de bon sens il les juge, c'est ce que savent les lecteurs de ce volume.

Quand il composait, il s'appuyait constamment sur les textes originaux ; il en citait beaucoup ; mais c'était en se les appropriant et en les enchassant si précisément dans sa propre pensée qu'ils ne font qu'un avec elle. Sa phrase est ordinairement courte, non hachée; le style est d'un français toujours pur.

Moraliste et pédagogue par l'action et par la plume, il était désigné pour entrer à l'Académie des Sciences morales et politiques dans la section de morale. Il a été élu le 15 mai 1875.

Cette élection, qui aurait dû me procurer une joie sans mélange, a été pour moi la cause d'un déchirement de cœur. Gréard s'est mis sur les rangs peu de temps avant le scrutin, lorsque les autres candidats avaient déjà pris position. Je n'avais pas laissé ignorer que je voterais pour M. Frédéric Passy, et il n'était pas dans mon caractère de manquer à ma parole, bien que je n'eusse pris d'engagement que vis-à-vis de moi-même. Je pensais, d'ailleurs, que la première candidature de Gréard était seulement un prélude et que, la fois suivante, j'aurais la satisfaction de contribuer à son triomphe. Le triomphe fut immédiat. Il était impossible que Gréard et plus encore M[me] Gréard ne ressentissent pas de l'amertume. Un nuage se forma. Notre vieille amitié le dissipa et, quelques années après, j'ai pu applaudir, sans avoir l'âme troublée, à son second triomphe, quand il a été élu membre de l'Académie française (18 novembre 1886). Je me vois encore assis sur un rocher de la Bretagne, au-dessus de la mer, corrigeant les épreuves de son discours de réception : c'était pendant les va-

---

(1) P. 70. En 1885, il a publié un volume in-12, *Fénelon, Education des Filles*, qui a été réédité en 1886.

(2) En 1884, il a publié, sous le titre de *M[me] de Maintenon*; *extraits de ses lettres, entretiens, conversations et proverbes sur l'éducation*, un volume in-8 qui a eu cinq éditions, librairie Hachette.

cances de l'année 1888. La réception a eu lieu le 19 janvier 1889. Gréard a été reçu par le duc de Broglie. Son discours ne le sortait pas de ses habitudes; le comte de Falloux, auquel il succédait, était un moraliste et, pendant son ministère, il avait préparé la loi de 1850 sur l'instruction publique. Mais, libéral et vraiment pédagogue, Gréard avait pour l'instruction populaire d'autres yeux que l'ancien ministre.

Je ne suivrai pas Gréard dans sa carrière académique. Je n'ai jamais assisté aux séances de l'Académie française; je sais seulement qu'il prenait une part active aux travaux du dictionnaire. Son expérience de l'enseignement l'induisait à accepter, à demander même quelques simplifications de l'orthographe, mais il avait l'esprit trop pondéré pour vouloir démonétiser les mots. Les discours qu'il a prononcés à la réception de MM. de Freycinet, Jules Lemaître, et Anatole France sont au nombre de ceux qui font honneur à la critique française ; lorsqu'il a parlé de Duruy (réception de M. Jules Lemaître), ses paroles partaient du cœur. On peut dire qu'il a patronné la candidature de tous les universitaires qui sont entrés après lui à l'Académie française et à l'Académie des Sciences morales et politiques.

Dans cette dernière Académie je le voyais presque tous les samedis. Là, comme dans les conseils universitaires, sa parole avait une grande autorité, qu'il présentât un ouvrage, qu'il lût un rapport sur un concours ou un morceau détaché de ses livres. Ses communications portaient le plus souvent sur la pédagogie ; il mettait l'Académie au courant des réformes de l'enseignement public il se faisait volontiers l'introducteur des ouvrages de morale et d'éducation publiés par des universitaires (1). Nous étions, lui et moi, les deux membres de la Commission administrative de notre Académie.

Dans la Commission administrative de l'Institut, où il a siégé la dernière année de sa vie en remplacement de M. Rousse, il se faisait remarquer par la précision et la justesse de ses observations. Lorsque l'Académie des sciences morales et politiques voulut répondre à l'invitation de l'Université d'Édimbourg qui célébrait son troisième centenaire, c'est à Gréard et à Caro qu'elle demanda de la représenter; Gréard en a rapporté le titre de docteur et d'agréables souvenirs de voyage (2). Lorsqu'elle eut à envoyer deux délégués à la session internationale des académies, c'est Gréard encore qu'elle adjoignit à son président, M. le comte de Franqueville.

---

(1) Voir, entre autres, dans le *Compte rendu des travaux et des séances de l'Académie des Sciences morales et politiques* la présentation du rapport de M. Buisson sur l'enseignement primaire à l'Exposition de Philadelphie, celle du dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire, les communications sur les résultats de l'enseignement primaire à Paris de 1867 à 1878, sur l'enseignement secondaire à Paris en 1880, sur l'enseignement secondaire spécial (publié en grand in-4 en 1880 et réédité en 1881), sur l'enseignement supérieur à Paris en 1881 (publié en grand in-4 en 1881), sur l'enseignement secondaire des jeunes filles (publié en grand in-4 en 1882 et réédité en 1883), sur la question des programmes dans l'enseignement secondaire (publié en grand in-4 en 1884), sur l'esprit de discipline dans l'éducation (publié en grand in-4 en 1883, réédité en 1884). Dans la dernière année de sa vie, il a donné lecture de ses notices sur Sarcey, sur Michelet, sur Mme de Rémusat.

(2) Voir *Séances et travaux de l'Académie des Sciences morales et politiques*, t. CXXIV, p. 426.

Nous nous trouvions ensemble au Comité des Travaux historiques et scientifiques, dans la Commission centrale dont il était le vice-président et dans la Section des Sciences économiques et sociales que je préside. C'était à lui que nous demandions d'examiner les travaux relatifs à l'enseignement, tels qu'histoires des écoles et collèges ou mémoires de pédagogie, et il s'acquittait de cette tâche avec une scrupuleuse exactitude, comme s'il n'eût eu rien autre à faire, et avec une compétence que nul n'aurait pu avoir au même degré. Il laisse parmi nous un grand vide qui ne sera pas comblé, disais-je en ouvrant la séance quelques semaines après sa mort.

En 1884, il avait été nommé membre du Conseil de la Légion d'honneur. Démissionnaire en 1895 (1), il venait de rentrer dans ce conseil en 1903.

*
* *

Il me reste à parler de sa vie de famille. Elle peut se résumer en peu de mots : car elle a été simple et uniforme. Levé vers sept heures, il réservait la matinée à son travail personnel ; il déjeunait vers neuf heures et ensuite, jusqu'à sept et souvent huit heures du soir, il appartenait aux affaires publiques, soit à la Sorbonne, soit au ministère où il allait presque tous les jours, soit en inspection : hygiène dont peu d'estomacs se seraient accommodés. Il s'y était accoutumé parce qu'elle lui paraissait convenir au « service ». Rentré chez lui, il ne sortait plus et ne recevait pas : c'étaient les heures d'intimité. Il les passait dans son cabinet avec sa femme, lisant ses journaux et dépouillant sa volumineuse correspondance. Pour le décider à dîner en ville, il fallait une forte raison d'étiquette.

Cependant, le dimanche, il dînait d'ordinaire en famille : chez lui, chez sa belle-sœur ou chez ses enfants.

Une des grandes occupations de sa vie d'intérieur a été l'éducation de son petit-fils. Soir et matin, pendant une douzaine d'années, il a été son précepteur, corrigeant tous les devoirs, faisant réciter les leçons, sans jamais plus manquer à cette fonction paternelle qu'à ses devoirs publics. Il en a été récompensé. Ce petit-fils, qui est son œuvre, a fait de très brillantes études. La joie de Gréard, ordinairement si discret, débordait quand son élève remportait, à la fin de l'année, la plupart des prix de sa classe au Concours général.

Gréard a occupé pendant cinq ans l'appartement du vice-recteur au second étage de la nouvelle Sorbonne; celui du premier ne servait guère qu'aux réceptions de M^me^ Gréard, le mercredi, et aux après-midi où elle réunissait dans une fête dansante les enfants de l'Université. La santé de M^me^ Gréard et le désir de se rapprocher des siens lui ont fait délaisser, depuis 1894, la rue de la Sorbonne pour la rue du Luxembourg où sa belle-sœur, son gendre et lui habitaient trois étages de la même maison.

Occupé de mon côté, je n'avais l'occasion de voir Gréard pendant la journée que dans les commissions du ministère ou à l'Institut, d'où nous revenions quelquefois en causant. Mais le soir, de temps à autre, après ma leçon du Conservatoire des Arts-et-Métiers, je montais chez lui. J'étais sûr de trouver le mari et la femme seuls ; c'était le moment des conversations familières que

(1) La démission, donnée le 15 novembre, a été acceptée le 4 décembre.

nous prolongions d'ailleurs rarement au delà de dix heures : Gréard n'aimait pas les longues veillées.

Mais que de fois, dans les moments intermédiaires entre le rêve et la conscience où la pensée flotte sans être dirigée par la volonté, ai-je conversé mentalement avec Gréard, lui communiquant une réflexion, le questionnant sur un doute? Cela arrivait aux heures où le mouvement machinal du corps empêche le travail régulier de l'esprit. Cela m'arrive encore.

L'après-midi du dimanche, surtout depuis sa retraite, Gréard recevait un de ses disciples dont il appréciait beaucoup le talent, Henry Michel, et il s'entretenait familièrement avec lui de questions diverses, surtout de philosophie et de pédagogie ; c'était une de ses récréations. Henry Michel a été frappé au cœur par la mort de Gréard ; il ne lui a survécu que de quelques mois. Même avec Michel, comme avec ses autres intimes et avec sa famille, Gréard, toujours discret, ne se livrait pas tout entier, particulièrement sur les affaires du service ; il établissait des compartiments dans sa confidence.

En 1868, il avait acheté une maison sur la plage de Villers-sur-Mer. Il y passait ses vacances, qu'il commençait presque toujours tardivement parce que les nécessités du service le retenaient à Paris après les distributions de prix. Elles le suivaient jusque dans sa retraite. Il ne s'en plaignait pas trop, ayant la volonté de tout voir par lui-même. Sa fille et ses petits-enfants ont pris successivement leurs ébats de jeunesse dans cette demeure où ils vivaient, en réalité, plus près de leur père et grand-père qu'à Paris et où le voisinage leur avait créé des liens d'amitié. Là aussi, Gréard avait ses heures de recueillement solitaire, soit quand il travaillait dans son cabinet, soit quand il faisait ses longues promenades sous l'ombrage des chemins creux et verdoyants du pays d'Auge. Il m'en a fait plusieurs fois les honneurs.

Parfois, la famille délaissait quelques semaines Villers pour faire un voyage, en Italie, en Suisse, et presque tous les ans elle allait passer plusieurs jours à Grand-Pierre, chez M^{me} Boitel, sœur aînée de M^{me} Gréard.

M. Blanchet avait raison de dire que Gréard a été en somme un homme heureux. Je le pensais et me suis quelquefois hasardé à le lui faire entendre. Mais quel homme, devant une pareille qualification, ne sent pas remonter à son cerveau le souvenir des obstacles auxquels il s'est heurté, des injustices dont il a ressenti l'amertume, des douleurs inséparables de toute existence, quelque unie et belle que la surface paraisse à la foule ? L'homme qui pense et sent ne saurait être complètement heureux.

Cependant ces dehors sont bien des réalités et, quand on examine la carrière de Gréard, ils sont brillants. Beauté et intelligence, activité d'esprit, force de volonté, équilibre d'âme, il était doué de remarquables qualités naturelles ou acquises et il avait le sentiment de sa valeur. Grande situation au sommet de la hiérarchie universitaire, autorité respectée et même aimée, consécration de son talent par son entrée dans deux académies, aisance qui lui épargnait le souci des budgets étriqués, famille unie et florissante dont il voyait la quatrième génération : il semblait que la fortune n'ait eu pour lui que des sourires.

Elle ne lui a pas été douce jusqu'à la fin. Au retour d'un voyage pendant les vacances de Pâques de l'année 1902, M^{me} Gréard fut subitement atteinte d'un mal qui l'emporta en quelques jours; quoique sa santé exigeât depuis quelque temps des ménagements, rien ne faisait pressentir ce coup subit. La

soudaineté de la séparation anéantit Gréard. Durant plus d'une semaine, j'ai été le voir tous les jours et je sais comme il était accablé par la pensée de cette mort et quelle prudence il fallait pour essayer de l'en détacher un peu. Il a été plus de quinze jours avant de retourner à la Sorbonne et, là même, le courant des affaires ne parvint pas à le distraire. Ses traits s'altérèrent comme sa santé. Les années, qui l'avaient épargné, commencèrent à marquer sur son visage.

Sa femme lui avait conseillé depuis quelque temps de prendre sa retraite et lui-même peut-être sentait davantage depuis plusieurs années le poids des affaires. Il se décida quelques mois après la mort de M^me^ Gréard, le 26 septembre 1902. Mais cette retraite provoquait une nouvelle crise. Ses amis l'avaient pressé de se ressaisir par le travail et voici que le travail administratif, qui avait tenu une si grande place dans sa vie, lui manquait. Il risquait de tomber dans le vide.

Il se soutint. Son esprit se releva, bien que ceux qui pouvaient l'observer de près sentissent que la blessure n'était pas fermée. Sa figure se rasséréna. Je lui en faisais compliment. Il avait repris une partie de ses fonctions au ministère; il était rentré dans le Conseil de l'Ordre de la Légion d'honneur.

De la fin de 1902 à la fin de 1903, il a, outre quelques présentations d'ouvrages, lu à l'Académie trois morceaux qui prouvent que la force de son talent n'avait pas été émoussée par la douleur. Dans ces notices il n'enfle pas ses personnages; ce sont bien des portraits qu'il dessine; on sent que la sympathie bienveillante, qui était un trait de son caractère, guide toujours son crayon.

L'étude sur Sarcey (1) a été une dette de camaraderie et un hommage à un critique de bon sens et de bonne humeur. Gréard avait été, comme Sarcey, élève de l'Institution Massin avant de le rejoindre à l'École Normale où nous avons passé deux ans ensemble (2).

Le morceau sur « Michelet et l'Education nationale », qui est l'introduction à une réédition de *Nos fils*, met bien en évidence le talent de celui que M. Monod nommait le Semeur d'idées et qui, dit à son tour Gréard, « avec ses superbes allures de liberté primesautière, court sur les sommets, avance par bonds, se resserre en formules scientifiques et s'épanouit en gerbes lumineuses, mêle la note aiguë de la polémique aux tendresses onctueuses de l'homélie, la grâce délicate à l'ironie violente, historien des idées merveilleusement informé, moraliste exercé à lire dans le secret des âmes, pédagogue supérieur par endroits, poète toujours » (3). Ne semble-t-il pas qu'en écrivant ces lignes, Gréard se soit inspiré de la manière de son modèle ?

La troisième étude, sa dernière lecture de ce genre (4), a pour sujet M^me^ de Rémusat. C'est un des portraits qu'il devait insérer dans le second vo-

---

(1) Cette notice est la préface au *Journal de la jeunesse de Francisque Sarcey*, publié par M. Brisson. Elle se trouve aussi dans *Séances et travaux de l'Ac. des Sc. mor. et pol.*, Juin 1903.

(2) A mon tour, j'ai retrouvé Sarcey à l'agrégation où nous avons été reçus la même année.

(3) Lu à l'Académie le 13 décembre 1902. Voir *Séances et travaux de l'Acad. des Sc. mor. et pol.*, Avril 1903.

(4) Séance du 24 octobre 1903. Voir *Séances et travaux de l'Ac. des Sc. mor. et pol.*, mars 1904. C'est surtout M^me^ de Rémusat éducatrice de son fils qu'il a peinte.

lume de l'*Éducation des femmes par les femmes* (1). Il préparait en même temps et faisait préparer les matériaux d'autres chapitres : Mme de Genlis, Mme Campan.

Il avait même caressé de plus amples projets, celui de l'introduction historique au recueil de *La Législation de l'Instruction primaire en France* et celui d'un livre sur Sainte-Beuve. Depuis l'École Normale il professait de l'admiration pour cet écrivain fécond et divers, si riche en ressources, qui a eu, entre autres originalités, celle de renouveler la critique littéraire en s'attachant à démêler la complexité des sentiments humains et à tirer de la vie même de l'homme la raison de son œuvre. Il avait même esquissé dans *Edmond Scherer* une comparaison des deux critiques. Les recherches préparatoires de Gréard pour une étude complète étaient très avancées ; la publication d'une thèse sur le même sujet, le détourna, pour un temps au moins, de les continuer.

Au commencement de l'année 1904, Gréard venait d'être nommé vice-président du Conseil supérieur de l'instruction publique en remplacement de M. Boissier qui s'était démis de cette fonction. Depuis longtemps il y avait un des premiers rôles comme vice-président de la section permanente et surtout comme président de la commission du contentieux. Il présidait la session d'avril. Durant la séance du 25, j'avais été deux fois à son bureau lui parler de l'impression du chapitre Instruction publique qu'il avait rédigé pour *Le Mexique au début du* XXe *siècle* (je dirigeais la publication et, après sa mort, j'ai corrigé les épreuves de ce chapitre, le dernier travail de lui qui ait été imprimé). Rien dans sa voix et dans son allure ne laissait soupçonner une altération de sa santé.

J'ai cependant appris le soir de ce jour fatal que la veille, un dimanche, le Dr Sicard, son petit-gendre, avait trouvé les battements du cœur inquiétants et avait conseillé à Gréard de ne pas sortir le lendemain, surtout de ne pas monter des escaliers. Mais le « service » commandait.

La séance du Conseil a été levée à midi. Gréard, qui devait présider à deux heures la commission du contentieux, est allé dans l'intervalle consulter son dentiste. Il allait sortir du salon lorsque tout à coup il tomba à la renverse sur le parquet. C'était fini, l'angine de poitrine l'avait tué. Il n'a pas senti venir la mort. Il n'aimait pas d'ailleurs à en parler, quoiqu'il y pensât. Il n'avait pris aucune disposition testamentaire.

Je travaillais dans mon cabinet, lorsque, vers trois heures et demie, une dépêche de M. Henry Gréard m'apprit qu'on venait de rapporter le corps de son beau-père. La nouvelle était si incroyable que je ne compris pas bien d'abord. Elle était déjà connue au ministère. Je courus rue du Luxembourg. Quel douloureux spectacle ! La mort avait fait vite son œuvre de destruction ; en un instant elle avait anéanti une si belle intelligence et déjà elle rendait le visage presque méconnaissable.

La famille était dans les larmes, muette de douleur ; Octave veillait dans la chambre de son grand-père auquel il doit tant. Je restai quelques minutes en

---

(1) *Mme de Rémusat* ; *Lettres sur l'éducation des femmes* a été éditée en un volume, librairie Hachette.

contemplation devant le corps de mon vieil et meilleur ami, que je voyais alors en imagination plus que par les yeux, comme je le revois encore.

De ce triumvirat, dont parlait gaîment Prévost-Paradol, je reste le dernier ; j'ai du moins la satisfaction de penser que mes deux camarades ont été des hommes éminents par le talent et par le caractère, tout en étant des esprits de trempe différente, et que leurs noms restent au nombre de ceux qui feront honneur à l'École Normale et à notre génération devant la postérité.

Les funérailles ont été sans apparat : ni fleurs, ni honneurs, ni discours. Ainsi l'avait ordonné la famille, pensant répondre au sentiment de réserve et de simplicité de celui qu'elle conduisait à sa dernière demeure. Mais la foule d'universitaires et d'amis, administrateurs, professeurs, instituteurs et institutrices qui est venue spontanément lui rendre les derniers devoirs et qui l'a suivi jusqu'au cimetière, témoignait par son empressement et son recueillement de la grandeur de la perte que l'Instruction faisait et de la reconnaissance de ceux et de celles qui avaient servi sous lui.

Ce qui intéresse le plus la société, ce n'est pas de savoir dans quelle mesure Gréard a pu être heureux ; c'est de constater qu'il a été utile. Il l'a été par l'exemple du travail et de la pratique du devoir qu'il a donné toute sa vie, par la bienveillance avec laquelle, dans son administration, il a soutenu les efforts et encouragé les vocations, par l'organisation des écoles primaires et autres créations grâce auxquelles l'enseignement public a eu plus d'espace et de dignité et d'où date en quelque sorte une ère nouvelle pour l'Université ; il l'a été par ses œuvres littéraires qui restent comme d'excellentes directions pédagogiques et comme des modèles de bonne langue française, de fine analyse psychologique et d'élévation morale.

VERSAILLES. — IMPRIMERIES CERF, 59, RUE DUPLESSIS.